

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI)

Revue Africaine de Communication



RAC , Nouvelle série, Numéro 7, 2025

**COMMUNICATION POLITIQUE
&
CRISES CONTEMPORAINES**



REVUE AFRICAINE DE COMMUNICATION



***COMMUNICATION POLITIQUE ET
CRISES CONTEMPORAINES***

Sous la direction de

Pr Kouassi Sylvestre KOUAKOU,
Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
Dr Yacine DIAGNE,
Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
Dr Mamadou Diouma DIALLO,
Université Gaston Berger (Sénégal)

Nouvelle Série / Numéro 7

Décembre 2025
ISSN : 3092-5630
e-ISSN : 3092-5614



Revue Africaine de Communication
Nouvelle série, Numéro 7, Décembre 2025

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Alioune DIENG, Professeur des universités, CESTI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Marc-François BERNIER, Professeur des universités, Université d'Ottawa (Canada)

N'guessan Julien AT CHOUA, Professeur des universités, Université Félix-Houphouët Boigny (République de Côte d'Ivoire)

Frédéric LAMBERT, Professeur des universités, Université Paris 2 Panthéon-Assas (France)

Anne PIPPONNIER, Professeure des universités, Centre de recherche sur les Médiations, Université de Lorraine

Yahya DIABI, Professeur des universités, Université Félix-Houphouët Boigny (République de Côte d'Ivoire)

Annie LENOBLE-BART, Professeure émérite, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, (France)

Serge THÉOPHILE BALIMA, Professeur des universités, Université de Ouagadougou (Burkina Faso)

Anna Paola SONCINI, Professeure des universités, Université de Bologne (Italie)

Modou NDIAYE, Professeur des universités, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Aimé-Jules BIZIMANA, Professeur agrégé, Université du Québec en Outaouais (Canada)

Mor FAYE, Maître de conférences (CAMES), Université Gaston Berger (Sénégal)

Marième Pollène NDIAYE, Maître de conférences (CAMES), Université Gaston Berger (Sénégal)

Namoin YAO - BAGLO, Maître de conférences (CAMES), ISICA/Université de Lomé (Togo)

Moustapha MBENGUE, Maître de conférences (CAMES), EBAD, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Djibril DIAKHATÉ, Maître de conférences (CAMES), EBAD, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Kouassi Sylvestre KOUAKOU, Maître de conférences (CAMES), EBAD, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Sokhna Fatou SECK SARR, Maître de conférences (CAMES), Université Gaston Berger (Sénégal)

COMITÉ DE LECTURE ET DE RÉDACTION :

Diégane SÈNE, Maître de conférences (CAMES), CESTI, Université Cheikh Anta Diop

Dr Aminata KANE, Maître-assistante (CAMES), EBAD, Université Cheikh Anta Diop

Dr Fatoumata Bernadette SONKO, Maître-assistante (CAMES), CESTI, Université Cheikh Anta Diop

Dr Sahite GAYE, Maître-assistant (CAMES), Université Cheikh Anta Diop

Dr Domique-François MENDY, CESTI, Université Cheikh Anta Diop

Dr Abdou DIAW, CESTI, Université Cheikh Anta Diop

Dr Ngagne FALL, CESTI, Université Cheikh Anta Diop

Dr Moussa DIOP, CESTI, Université Cheikh Anta Diop

Dr Alioune Badara GUEYE, CESTI, Université Cheikh Anta Diop



Revue Africaine de Communication
Nouvelle Série, Numéro 7, 2025

Édité par

**Alioune DIENG,
Professeur Titulaire,
Université Cheikh Anta Diop
Dakar, Sénégal**



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
CENTRE D'ÉTUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION
(CESTI)

Décembre 2025

© **CESTI**
Revue Africaine de Communication
ISSN : 3092-5630
e-ISSN : 3092-5614
Tous droits réservés

Site Internet de la Revue : <https://rac.ucad.sn/>

Maquette Première et Quatrième de couverture : Tiécoura Gueye,
CESTI, UCAD

Édition et Mise en page : Professeur Alioune Dieng
CESTI, UCAD

Contacts :

Service commercial : +221 33 824 68 75 / +221 33 824 93 66
Emails : infos.cesti@gmail.com; alioune1.dieng@ucad.edu.sn

Adresse :

Revue Africaine de Communication
CESTI/UCAD, BP 5005
Dakar-Fann
Sénégal

**UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
CENTRE D'ÉTUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES
DE L'INFORMATION
(CESTI)
Avenue Cheikh Anta Diop, BP 5005, Dakar, Sénégal**

REVUE AFRICAINE DE COMMUNICATION



ISSN : 3092-5630

e-ISSN : 3092-5614

Emails : cesti@ucad.edu.sn ; alioune1.dieng@ucad.edu.sn

**POLITIQUE ÉDITORIALE
DE LA
REVUE AFRICAINE DE COMMUNICATION**

La *Revue Africaine de Communication* (RAC), qui s'adresse aux enseignants chercheurs, chercheurs, doctorants et professionnels de l'information et de la communication, publie des articles inédits, à caractère scientifique, sur les sciences, les pratiques et les technologies de l'information et de la communication dans le respect des normes internationales de conception, de rédaction et de présentation des travaux scientifiques.

De plus, elle souhaite contribuer, le plus largement possible, au développement des études portant sur l'analyse du discours, le droit, l'éthique et la déontologie des médias. Les domaines de l'information et de la communication sont articulés à d'autres champs disciplinaires tels que les sciences politiques, l'économie, la géopolitique, l'éducation, la sociologie, l'anthropologie, la linguistique, le management, le marketing et la culture. La RAC, qui se veut un espace de dialogue interdisciplinaire, accepte aussi, dans sa partie *Varia*, des articles des autres disciplines dont l'intérêt pour le développement des sciences et des techniques de l'information et de la communication est évident.

La RAC paraît une fois par an avec un numéro thématique

et/ou un numéro spécial. Selon la procédure en double-aveugle (*Double Blind Peer Review*), une version anonyme de chaque texte proposé est soumise à l'expertise de deux spécialistes en la matière, en vue de l'évaluation et, éventuellement, de la révision. À cet effet, les critères retenus sont la pertinence et l'intérêt du thème abordé, l'originalité de la problématique et de la démarche logique adoptée, la tenue stylistique de l'article ainsi que sa cohérence avec l'ensemble du numéro et de la Revue. Les contributions peuvent être acceptées, refusées ou donner lieu à des propositions de révisions pour l'auteur. En cas de désaccord entre les deux experts, le Directeur de Publication de la Revue soumet la contribution à une troisième évaluation. Les textes et leur contenu relèvent de la seule et entière responsabilité des auteurs.

En cas de publication, tous les droits sont transférés à la Revue (Voir Code d'Éthique de la *Revue Africaine de Communication*). Les auteurs sont invités à suivre le modèle de présentation et de mise en page des articles publiés par la *Revue Africaine de Communication* (titres, résumé et mots-clés, normes topographiques, références bibliographiques, etc.).

1. Le titre de la contribution

Titre en français et en anglais : police Book Antiqua 12, en gras, centré, interligne simple.

Nom, Prénom(s), premières lettres en majuscules, et affiliation(s) des contributeurs : police Book Antiqua 10, en gras, alignés à droite, interligne simple.

2. Introduction, Titres des parties, Conclusion

Police Book Antiqua 11, en gras, alignés à gauche, pas de retrait, interligne simple.

3. Résumé et Mots-clés de la contribution

- **Le résumé de la contribution** (500 signes au maximum): Rédigé en français et en anglais, police Book Antiqua 10, sans gras, sans italique, sans retrait, aligné à gauche, interligne simple.
- **Contenu du résumé** : Intérêt scientifique du thème et de

l'objet de recherche, délimitation du champ et du contexte de recherche, problématique, objectif et hypothèses de recherche, méthode(s) d'analyse et résultats attendus.

- **Mots-clés** : police Book Antiqua 10, pas de retrait, alignés à gauche, cinq mots en minuscules séparés par des virgules, première lettre du premier mot en majuscule (version française) ; premières lettres en majuscules, cinq mots séparés par des points virgules (version anglaise).

4. Plan de l'article

Il est souhaitable que le texte de l'article soit organisé à trois niveaux :

- section : 1, 2, 3, ... (style Titre 1, gras, taille de police 11, sans retrait) ;
- sous-section : 1.1., 1.2., ... 2.1., 2.2..., etc. (style Titre 2, gras, taille de police 11, retrait 1,27) ;
- sous-sous-section : 1.1.1., 1.1.2. ... 2.1.1., 2.2.2, etc. (style Titre 3, gras, taille de police 11, retrait 1,27).

5. Citations

- **Longueur, police, style, format :**

Les citations brèves (de trois lignes et moins) sont encadrées par des guillemets à la française, sans italique, police Book Antiqua11.

Les citations de trois lignes et plus : retrait 1,27 cm, Book Antiqua 10, pas de guillemets : « Étudiant les rapports entre l'hypertextualisation et l'animation numérique, Saemmer affirme :

Les mots sur support numérique prennent des couleurs, se coulent dans de nouvelles formes graphiques ; en se disposant librement dans l'espace, ils suggèrent une simultanéité caractéristique de l'image ; en s'animant, ils acquièrent une dimension plastique ; en s'hypertextualisant, ils deviennent palpables, touchables. L'un des enjeux centraux de mon livre *Matières textuelles sur support numérique* était d'étudier les conséquences de l'hypertextualisation et de l'animation numérique sur le sens du texte. J'ai essayé de montrer qu'en principe, les possibilités d'interaction et de mise en mouvement

du texte, les nouveaux rapports entre images fixes et mots animés, vidéos et lettres statiques sur l'interface numérique ouvrent le champ sémantique du texte vers de nouvelles significations (2008 : 63). »

▪ **Source de la citation :**

À la fin de la citation, on indique la source (entre parenthèses) : Nom de l'auteur, année de publication, éventuellement la page, précédée de deux points.

En cas de coupure importante ou d'omission dans la citation, il faut placer entre crochets les points de suspension pour la représenter :

« L'un des enjeux centraux de mon livre [...] était d'étudier les conséquences de l'hypertextualisation et de l'animation numérique sur le sens du texte. » (Saemmer, 2008 : 63).

▪ **Auteur(s) mentionné(s) après la citation :**

« En outre, l'opinion, « relayée au plus haut niveau de l'État, aspirait à une plus grande transparence administrative, à l'image d'autres grands pays démocratiques. » (Ermisse, 1988 : 205).

▪ **Citation de deux auteurs :**

« La communication politique a toujours présenté une dimension technique. Dans l'Antiquité grecque, la rhétorique en était la manifestation principale, qui permettait l'utilisation stratégique du discours à des fins de persuasion. » (Gerstlé & Piar, 2020 : 31).

▪ **Plus de deux auteurs :**

• **Une première citation :**

« Plusieurs virtualités cohabitent dans le débat nucléaire. » (Faivret, Missika & Wolton, 1980 : 9).

• **Une deuxième citation des mêmes auteurs :**

« Attaquer une idéologie est un exercice périlleux » (Faivret *et al.*, 1980 : 10) ou selon Faivret *et al.* (1980 : 10), « attaquer une idéologie est un exercice périlleux ».

▪ **Citation d'une institution :**

Lors de la première citation, le nom développé de l'institution est mentionné suivi de son abréviation :

« Dans le monde, une augmentation significative de la demande en eau est prévue dans les prochaines décennies. » (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture [UNESCO], 2017 : 1).

▪ **Dès la deuxième citation**, l'abréviation suffit :

« Les ressources en eau (eaux de surface et eaux souterraines) sont renouvelées à travers le cycle continu d'évaporation, de précipitations et de ruissellement. » (UNESCO, 2017 : 10).

▪ **Dictionnaire :**

Le relativisme est « une doctrine qui admet la relativité de la connaissance humaine ». (*Le Petit Robert*, 1989 : 1651)

Nota Bene : Pour certains dictionnaires comme celui de l'Académie française, le titre, le numéro de l'édition et le numéro de page suffisent.

▪ **Citation d'un auteur ayant publié plusieurs documents la même année :**

Si le slogan est l'instrument de la propagande idéologique et de la communication efficace, la rhétorique est une arme à double tranchant, dont la modalité peut être méliorative ou péjorative. Du point de vue rhétorico-pragmatique, les tropes tels que la métaphore ou la périphrase servent à l'expression de l'hybridité linguistique, en faisant s'affronter des points de vue narratifs sur le thème de l'immigration. (Dieng, 2020 a : 54)

Avoir de l'esprit est un atout considérable dans la discussion, mais il se transforme en défaut majeur lorsqu'il s'agit d'éprouver la raison. La prééminence de l'esprit de finesse sur le jugement ne nie pas l'importance de la raison, mais elle permet à l'humaniste de distinguer le champ de la communication de celui du raisonnement philosophique et à élaborer les grands principes d'une éthique du jugement. (Dieng, 2020 b : 362)

▪ **Plusieurs auteurs de différentes œuvres cités simultanément :**

« Les enjeux de l'information et de la communication ouvrent des perspectives à la recherche. » (Boukacem-Zeghmouri & Rodríguez Bravo, 2019 ; Blanchard & Roginsky, 2020 ; Mattelart, 2016)

▪ **Citation d'un auteur par un autre auteur :**

« Un usage extensif de l'Internet a permis aux Zapatistes d'instantanément diffuser leurs informations et revendications au monde. » (Castells, 1997 [2010], cité par Mattelart, 2016 : 117)

Nota Bene : Lorsque la date de la première édition est mentionnée, celle de la dernière est mise entre crochets.

- **Ajout de mots dans la citation** : mettre les mots ajoutés entre crochets.
- **Paraphrase d'un texte écrit** :

« Pour Dieng (2024 : 39), "parole sans règle et parole sans foi destinées à faire perdre la face à l'interlocuteur, la polémique a partie liée avec le pouvoir et suscite de ce fait un questionnement dans ses rapports à l'éthique" ».

6. Ponctuation

Sauf exception (point d'exclamation ou d'interrogation), pas de ponctuation dans un titre. Entre le point ou la virgule et le mot qui les précède, il n'y a pas d'espace. En revanche, il y en a une, insécable, entre les guillemets à la française, les deux points, le point-virgule, les points d'exclamation ou d'interrogation et le mot. Les crochets et les parenthèses ne contiennent pas d'espace à l'intérieur, mais à l'extérieur.

On utilise exclusivement les guillemets à la française (« »), en prenant garde de placer une espace insécable après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant. Les guillemets anglais doubles (" ") sont requis dans une citation de deuxième niveau, c'est-à-dire imbriquée dans une première citation.

7. Normes typographiques

Format : Document Word.

Police : Book Antiqua (BA), 11 pour le corps de l'article, 10 pour les citations.

Style : Normal

Reliure à gauche : 0 cm ;

Interligne : simple

Mise en page : custom size, 15/23 cm (File, Page setup, Paper size: custom size) ; marges : 2 cm (bas, haut, gauche, droite)

Corps du texte : police Book Antiqua 11, style Normal, justifié.

Retrait : gauche : 0 cm, droite : 0 cm ; à partir de la première ligne 0 cm ; suspension : 0 cm

Espacement : avant : 0 point, après : 0 point

8. Les tableaux :

Les tableaux sont titrés et insérés dans le texte, Book Antiqua (BA) 10. Pour chaque tableau, ne pas dépasser la moitié d'une

page de la revue ; sinon, il sera renvoyé en annexe à la fin de la bibliographie. Leur pertinence sera évaluée par les experts.

9. Notes de bas de page

Les notes en bas de page (police : Book Antiqua 10, suspension (hanging) 0,5 cm, Interligne simple). Ne sont acceptées que les notes qui apportent des informations complémentaires ou des précisions. Les références bibliographiques sont insérées directement dans le texte (voir **Citations**).

10. Bibliographie

▪ Format :

Corps du texte : police Book Antiqua 11, style Normal, justifié.
Retrait : gauche : 0 cm, droite : 0 cm ; Interligne simple ;
suspension : 0,5 cm

Espacement : avant : 0 point, après : 0 point

▪ Monographie :

Nom, Prénom (date). *Titre du livre* [date de la 1re édition]. Lieu : éditeur, «collection».

▪ Ouvrage collectif :

Nom, Prénom (éd. / éds) (date). *Titre de l'ouvrage*. Lieu : éditeur, « Collection » (si indiquée).

▪ Chapitre d'un ouvrage collectif :

Nom, Prénom (date). Titre de la contribution (pagination : pp. X-Y). In Prénom Nom (éd. / éds), *Titre de l'ouvrage* (pagination). Lieu : éditeur, « Collection » (si indiquée).

▪ Article :

Nom, Prénom (date). Titre de l'article. In *Titre de la revue*, n° x, *titre spécifique à ce numéro* (si indiquée), Prénom Nom (éd./éds), pagination (page de début et page de fin séparées par un tiret).

▪ Article de revue avec volume et numéro de fascicule (version imprimée) :

Nom, Prénom (année). Titre de l'article. *Titre de la revue en italique, numéro du volume en italique* (numéro du fascicule entre parenthèses), numéros de pages.

▪ Revue complète (numéro spécial) (version imprimée) :

Titre du numéro ou du supplément ou du hors-série [Numéro spécial]. (Année). *Titre de la revue en italique, numéro du volume en*

italique (numéro du fascicule entre parenthèses).

▪ **Article de revue (version électronique) avec DOI:**

Article de revue issu d'un hors-série ou d'un supplément (version imprimée ou électronique) : Nom de l'auteur, initiale du prénom (Année). Titre de l'article. *Titre de la revue en italique (pas en forme abrégée et sans le sous-titre)*, (h.s.) ou (suppl.), numéros de pages. <DOI>

▪ **Article de quotidien (version électronique) :**

Nom de l'auteur, prénom (Année, jour mois). Titre de l'article. *Titre du quotidien.* <DOI> ou Accès adresse URL : <lien [Consulté le...]>.

▪ **Congrès/Colloque (publié) :**

Nom du ou des directeur(s), prénom(s) (dir.). (Année). *Titre du colloque : Actes ou Journées et lieu, date du colloque.* Lieu : Éditeur.

▪ **Contribution d'un auteur à un colloque (communication publiée) :**

Nom de l'auteur, Initiale du prénom (Année). Titre du document. In Initiale du prénom de l'auteur de l'ouvrage. Nom de l'auteur (dir. ou éd.), *Titre de l'ouvrage : Titre du colloque : Actes ou Journées et lieu, date du colloque* (pp. du document s'il y en a). Lieu : Éditeur.

▪ **Ressources Internet :**

- Mettre la **référence** précise, le **lien** entre guillemets simples <...> et la **date** de consultation entre crochets [...].
- **Article** : Nom, Prénom (2010). Titre. Titre de la revue en *italique*. URL entre guillemets simples (<...[Consulté le...]>) ou <DOI>
- **Livre électronique avec DOI** : Nom, Prénom (Année). *Titre en italiques.* <DOI>
- **Livre électronique avec URL** : Nom, Prénom (Année). *Titre en italiques.* Le **lien** entre guillemets simples <... [Consulté le...] >.
- **Page ou Site Web** : Auteur ou Organisme (Année de publication). *Titre de la page consultée.* Date de la dernière mise à jour ou de copyright). Le **lien** entre guillemets simples <... [Consulté le...] >.

- **Texte législatif (version imprimée)** : *Titre et date d'adoption du texte de loi* ; Sigle (si existant), Recueil et Numéro.
- **Texte ou article législatif (version électronique)** : *Titre et date d'adoption du texte ou de l'article de loi* ; Sigle (si existant) ; Recueil et numéro ; Le **lien** entre guillemets simples <... [Consulté le...] >.
- **Thèse** : Prénom Nom, *Titre : sous-titre*, nombre de pages, tomaison, Type de diplôme : Discipline et spécialité : Université (et / ou autres précisions telles que la ville) : Année (date de soutenance). S'il n'y a pas de date de parution, mettre l'abréviation s.d. (*sine datum*) à la place de l'année.

10. Abréviations

Éditeur scientifique : (éd. ou éds.)

Sous la direction de : (dir.)

Numéro d'édition : (éd. ; par exemple : 2e éd.) :

Sans lieu de publication : *sine loco* (s.l.)

Sans nom de l'éditeur : *sine nomine* (s.n.)

Sans date : *sine datum* (s.d.)

L'abréviation des pages se fait différemment en fonction du type de document :

- pour les chapitres d'ouvrage collectif et pour les articles de la presse quotidienne, les pages sont indiquées avec l'abréviation «p.» pour une seule page consultée et «pp.» pour plusieurs pages. Exemple : p. 7 ou pp. 7-14 ;
- pour les périodiques (revue, magazine), les pages sont indiquées sans abréviation. Exemple : 7-14.

11. Bibliographie sélective

BLANCHARD, Gersende & ROGINSKY, Sandrine (2020). Introduction. Dossier - La professionnalisation de la communication politique en question : acteurs, pratiques, métiers. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 1(1), 5-12. <https://doi.org/10.3917/enic.029.0005>

BOUKACEM-ZEGHMOURI, Chérifa & BLANCA, Rodríguez Bravo (2019). Présentation du dossier 2019. Une information scientifique, entre évaluation et médiatisation. *Les Enjeux de*

l'information et de la communication, 2(2), 5-11.
<<https://doi.org/10.3917/enic.027.0005>>

DIENG, Alioune (2020 a). Hybridité linguistique et réinterprétation de l'aventure ambiguë chez Fatou Diome. In *Réécriture et interprétation, Acta Iassyensia comparationis*, 26(vol.2), 51-62.
<http://literaturacomparata.ro/Site_Acta/issues/aic26/06%20Dieng_Layout%201.pdf>

DIENG, Alioune (2020 b). L'expérience de l'enrichissement dans les *Essais de Montaigne*. *Akofena, Revue scientifique des Sciences du langage, Lettres, Langues et Communication*, n°002, vol. 1, 353-370.

DIENG, Alioune (2024). *Éthique et argumentation polémique*. Dakar: Presses Universitaires de Dakar (P.U.D.).

ERMISSE, Gérard (1988). Les archives françaises à l'horizon de l'an 2000 (études rassemblées à l'occasion du XIe Congrès international des Archives. In *La Gazette des archives* (pp. 200-217), n°141, Actes du colloque de Paris, 22-26 août.

FAIVRET, Jean-Philippe, MISSIKA, Jean-Louis, WOLTON, Dominique (1980). *L'Illusion écologique*. Paris : Seuil.

GERSTLE, Jacques, PIAR, Christophe (2020). *La Communication politique*. Paris : Armand Colin, collection « U ».

MATTELART, Tristan (2016). Déconstruire l'argument de la diversité de l'information à l'heure du numérique : le cas des nouvelles internationales. In *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2(2), 113-125.
<<https://doi.org/10.3917/enic.021.0113>>

SAEMMER, Alexandra (2008). Le texte résiste-t-il à l'hypermédia ? In *Communication & Langages*, n°155, 63-79.

UNESCO (2017). Les Eaux usées : une ressource inexploitée. *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau*.

WOLTON, Dominique (1997). *Penser la communication*. Paris : Flammarion.

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
CENTRE D'ÉTUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES
DE L'INFORMATION
(CESTI)
Avenue Cheikh Anta Diop, BP 5005, Dakar, Sénégal

REVUE AFRICAINE DE COMMUNICATION



Revue Africaine de Communication

Emails : cesti@ucad.edu.sn ; alioune1.dieng@ucad.edu.sn

ISSN : 3092-5630

e-ISSN : 3092-5614

**CODE D'ÉTHIQUE
DE LA
REVUE AFRICAINE DE COMMUNICATION**

1. De l'évaluation des contributions scientifiques

En ce qui concerne l'évaluation de chaque contribution, le Directeur de Publication et les membres du Comité de Lecture et de Rédaction de la Revue sollicite l'avis d'au moins deux évaluateurs, selon le système de double-blind peer review (double-aveugle). L'évaluation des textes soumis à la *Revue Africaine de Communication* (RAC) prend en examen leur contenu scientifique, sans distinction de race, de sexe, de nationalité, de croyance et d'orientation académique ou politique des auteurs. Sans accord écrit de la part de l'auteur, le matériel inédit des manuscrits soumis à la Revue ne peut pas être employé pour d'autres recherches. Le Directeur de Publication, le Comité scientifique, le Comité de lecture et de Rédaction s'engagent autrement à ne diffuser aucune information concernant les textes à des fins différentes des évaluations, des révisions, de l'édition et de la publication. Les textes et leur contenu relèvent de la seule et entière responsabilité de leurs auteurs.

2. Des obligations du Directeur de Publication

Le Directeur de Publication veille à l'exécution et au respect scrupuleux de la Politique éditoriale et du Code d'éthique de la *Revue Africaine de Communication*. Il définit, en collaboration avec le Comité scientifique et le Comité de Lecture et de Rédaction, la thématique annuelle de la Revue et supervise le processus de lancement, d'évaluation, de révision et de publication de chaque numéro. Il est la personne morale et administrative de la Revue. Garant de la notoriété, mais aussi de la qualité, de la conformité et de l'effectivité des travaux et des manifestations scientifiques de celle-ci, le Directeur de Publication supervise la collaboration entre les différents comités de la Revue, les évaluateurs et les contributeurs. Enfin, il la représente dans les autres instances et manifestations scientifiques.

3. Des obligations du Comité scientifique

Le Comité scientifique est tenu de respecter la politique et les principes éditoriaux de la *Revue Africaine de Communication* et doit aussi se conformer aux dispositions légales en matière de diffamation, de violation du copyright et de plagiat. Pour les prises de décisions, le Directeur de Publication de la Revue collabore avec le Comité scientifique. Les deux instances sont responsables de la publication finale des articles.

4. Des obligations du Comité de Lecture et de Rédaction

Le Comité de lecture et de Rédaction relève et vérifie les informations concernant les erreurs, imprécisions, conflits d'intérêts ou plagiat à l'égard d'une contribution, qu'il communique immédiatement au Directeur de Publication de la Revue, qui, à son tour, les notifie à l'auteur. Il vérifie ensuite le respect des modifications et des corrections formulées par les évaluateurs selon les critères fixés par la Revue. Au cas contraire, la Revue s'engage à entreprendre les actions nécessaires : éventuellement, l'article sera retiré de la version finale du numéro lancé. De façon générale, le Comité de lecture et de Rédaction apporte son aide au Directeur de Publication et à son équipe dans la révision, l'édition et la publication des contributions.

5. Des obligations des Évaluateurs

L'expert sélectionné ne se jugeant pas qualifié pour l'évaluation, ou sachant ne pas être en mesure de respecter les délais indiqués, doit notifier la décision au Directeur de Publication de la Revue. Il ne doit pas accepter l'expertise d'une contribution scientifique dans le cas d'un conflit d'intérêts dû à un rapport de compétition, de collaboration étroite, etc. avec les auteurs. Le Directeur de Publication, le Comité scientifique et le Comité de lecture et de Rédaction s'engagent à traiter les textes reçus comme des documents confidentiels.

Les évaluateurs s'engagent, quant à eux, à exprimer leurs opinions et recommandations, à les argumenter, documenter et illustrer dans le strict respect du secret professionnel. En outre, ils éviteront de les formuler de façon blessante. S'ils remarquent des passages plagiés ou bidonnés, ils ont l'obligation d'en informer le Directeur de Publication de la Revue. L'évaluation doit être effectuée avec objectivité, professionnalisme et discréetion. Les informations contenues dans les documents évalués demeurent confidentielles et, en aucun cas, ne peuvent faire l'objet d'autre exploitation.

6. Des obligations des Auteurs

Les auteurs s'engagent à garantir l'originalité des contributions, leur non-soumission en vue d'une autre publication lors des phases d'évaluation et de révisions des contributions. Par leur simple participation au numéro, ils acceptent aussi à n'employer des contenus ou des expressions d'autres auteurs qu'en indiquant toujours la source référencée. Les textes soumis n'ont jamais été publiés comme documents protégés par copyright dans d'autres revues ou dans des ouvrages collectifs déjà publiés.

En envoyant une contribution, l'auteur/les auteurs acceptent que, si le texte est approuvé pour la publication, tous les droits économiques, sans limites d'espace et avec toutes les modalités et technologies existantes ou à venir, sont transférés à la *Revue Africaine de Communication*. Dans le cas où un auteur noterait des erreurs significatives, des incohérences ou des imprécisions dans le document scientifique publié, il doit immédiatement le porter à la connaissance du Directeur de Publication de la Revue et

coopérer pour la rétractation ou la révision de la contribution proposée.

7. Accès, Reproduction, Distribution, Diffusion et Partage des Contributions scientifiques

Les contributions scientifiques à la *Revue Africaine de Communication* (*RAC*) sont disponibles en accès libre sur le site: <https://rac.ucad.sn>. Elles sont également archivées à la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque centrale de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et à la Médiathèque du Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information.

Les auteurs cèdent tous les droits de reproduction, de publication et de diffusion de leurs contributions scientifiques à la *RAC*. Par conséquent, ils acceptent toutes modifications formelles liées aux contraintes de leur mise en page et de leur mise en valeur.

De plus, les contributions publiées par la *RAC*, ne pouvant faire en aucun cas l'objet d'une autre publication, sont autorisées sous la Licence CC-by-nc-nd (autorisation de partager, copier, reproduire, distribuer et communiquer l'oeuvre originale par tous moyens et sous tous formats, sans modifications, dans un but scientifique, pédagogique ou promotionnel, sauf à des fins commerciales).

Les auteurs doivent être crédités de la paternité de leurs contributions et la source indiquée. Ce droit à la paternité des contributeurs est scrupuleusement respecté en cas d'utilisation de leurs oeuvres (Prénom, Nom, titre de la contribution, Nom de la Revue, Numéro, Année de publication, N° de la page d'où est tiré l'extrait).

SOMMAIRE

<i>Avant-propos</i>	I-XI
<i>Éthique de la violence et ethos politique</i> <i>Ethics of violence and political ethos</i>	
Alioune Dieng & François xavier Diémé	3-27
<i>Santé sans CFA : stratégies communautaires de prise en charge medicale en contexte de crise à Kédougou</i> <i>Health without cfa: community strategies and reinventing care in a crisis context in Kedougou</i>	
Babacar Cissé.....	29-57
<i>Gouvernance et communication politique en periode de crise : comment comprendre les actions souverainistes de la transition malienne ?</i> <i>Governance and political communication in times of crisis: how can we understand the sovereignist actions of the Malian transition?</i>	
Hama Yalcouyé.....	59-77
<i>La lutte contre la « désinhibition écologique » dans les pays du sud global via la communication publique et les participations citoyennes à l'ordre environnemental : le cas amazonien</i> <i>Confronting ecological disinhibition through public communication and citizen participation adapted to the climate of impunity: the amazonian case</i>	
Pierre Cilluffo Grimaldi.....	79-102
<i>Les logiques manipulatoires des relations publiques en contexte électoral en république de Côte d'Ivoire</i> <i>The manipulative logic of public relations in the electoral context in the Republic of Côte d'Ivoire</i>	
Guillaume Yao Kouakou.....	105-126
<i>Désinformation et communication politique en ligne en temps de crise : le cas de la transition politique tchadienne en 2024</i> <i>Disinformation and online political communication in times of crisis: the case of chad's political transition in 2024</i>	
Kidana Alice Gali.....	127-148
<i>Bots, communication politique et polarisation numérique : dynamiques informationnelles lors de l'élection présidentielle sénégalaise de 2024</i> <i>Bots, political communication and digital polarization: information dynamics during the 2024 Senegalese presidential election</i>	
Papa Djibril Ngom & Kouassi Sylvestre Kouakou.....	149-176

<i>Repenser la communication dans les opérations de soutien à la paix en Afrique</i> <i>Rethinking communication in peace support operations in Africa</i>	
Abel Hubert Mback Wara.....	177-195
<i>Radiodiffusions communistes et formation politique des militants de l'union des populations du Cameroun (UPC) 1955-1971</i> <i>Communist radio broadcasts and political training of militants of the union of the peoples of Cameroon (UPC) 1955–1971</i>	
Oumarou Gnebora.....	199-224
<i>Presence et representation du Groupe Wagner dans les titres de presse: cas de Jeune Afrique et de Le Monde (2022-2023)</i> <i>Presence and representation of the Wagner Group in press headlines. The case of Jeune Afrique and Le Monde (2022–2023)</i>	
Sali Bouba Oumarou.....	225-252

AVANT-PROPOS

Le numéro 7 de la *Revue Africaine de Communication* (RAC) est consacré au thème suivant : « Communication politique et crises contemporaines ». En effet, les crises contemporaines, qu’elles soient climatiques, sanitaires, économiques, sociales ou politiques, par leur caractère disruptif, se révèlent être des catalyseurs qui mettent à l’épreuve la solidité de nos systèmes politiques et sociaux. Elles imposent une réévaluation profonde des discours et des pratiques de communication politique. Dans un contexte mondial marqué par une défiance croissante à l’égard des institutions, une polarisation à outrance de l’opinion publique et une circulation ultra-rapide de l’information via les médias sociaux, la communication politique se trouve confrontée à un double défi. D’une part, elle est déstabilisée par la perte de maîtrise des flux informationnels et des narratifs ; d’autre part, elle se voit renouvelée par l’émergence de nouveaux outils et de nouvelles formes d’engagement citoyen.

Ainsi, comme l’a souligné Wolton (1989), la communication politique ne saurait se réduire à une simple transmission d’informations. Elle constitue un champ de tensions permanentes où s’affrontent des enjeux de légitimité et de pouvoir. Les crises récentes et actuelles exacerbent ces tensions sous-jacentes, opposant transparence, intégrité et contrôle de l’information, urgence et réflexivité, élitisme et populisme, réalisme politique et démagogie, sans oublier les tensions entre dynamiques géopolitiques mondiales et replis nationalistes. La manière dont ces crises sont gérées met en lumière les stratégies par lesquelles les acteurs politiques, les médias et les mouvements citoyens s’approprient, remettent en question ou réajustent leurs discours et leurs dispositifs communicationnels pour faire face à des défis sans précédent (Cardon, 2019).

Ce numéro thématique se donne à lire comme une démarche pour cerner la manière dont les crises contemporaines multiformes modifient profondément les relations dynamiques entre les gouvernants, les acteurs des médias et les citoyen(ne)s.

Étant donné le caractère interdisciplinaire des sciences de l’information et de la communication, il s’inscrit dans la problématique des changements multiples induits par les crises dans leurs différentes dimensions.

Par ailleurs, la communication politique en période de crise constitue un terrain conflictuel sur le plan informationnel, où la recherche de la confiance publique se confronte à une propagation exponentielle de la désinformation. Ce phénomène est généralement défini comme « une manipulation délibérée de l'information, des [faits] dans le but d'induire en erreur le récepteur et [d'altérer] ainsi son jugement, sa décision et son action » (Kouakou, 2023, p. 2). En d'autres termes, les faits, souvent complexes et incertains, sont sujets à des distorsions accentuées et présentés sous les vocables *fake news*, *deepfakes*, théories du complot et infox. Ces distorsions sont amplifiées par la viralité des réseaux sociaux, participant de l'ère de « post-vérité » (Bronner, 2013), où l'émotion et la croyance prévalent souvent sur les faits. La crise du Covid-19 a illustré de manière frappante comment des messages contradictoires et des *fake news* ont pu éroder la confiance envers les institutions et entraver les efforts de santé publique (Kouakou, 2021). De ce fait, la désinformation, particulièrement en contexte de crise, peut compromettre la crédibilité des institutions, exacerber les divisions sociales et rendre inefficaces les politiques publiques.

Dans ce point de vue, la polarisation politico-médiaitique constitue un phénomène croissant dans les démocraties contemporaines, où les discours politiques se radicalisent à travers les médias traditionnels et les plateformes numériques. Cette dynamique exacerbe les clivages idéologiques et simplifie excessivement les débats publics les cantonnant à une vision binaire. Il pose ainsi des défis majeurs pour la démocratie, notamment en termes de désinformation, d'érosion de la confiance dans les institutions et de fragmentation de l'espace public (Bail, 2023).

Cette problématique s'inscrit dans un champ de recherche déjà riche, qui a longtemps étudié l'influence des médias, notamment télévisuels, sur les actions politiques (Bourdieu, 1996; Le Bohec, 2013). L'avènement des émissions politiques (Neveu, 2001 ; Delporte, 2012) et des nouveaux médias numériques a toutefois transformé les modalités de couverture de l'actualité politique. Certains travaux mettent en lumière leur influence sur l'opinion publique (Derville, 2017 ; Neveu, 2017), tandis que d'autres explorent leur impact sur la reconfiguration

du champ politique (Desrumaux et Nollet, 2021 ; Lalancette et Bastien, 2024).

Dans cette perspective, la communication politique se trouve aujourd’hui au cœur d’une crise de la représentation qui fragilise les démocraties contemporaines. Celle-ci, caractérisée par une défiance croissante des citoyens envers leurs représentants et les institutions, trouve ses racines dans un sentiment de déconnexion entre les attentes populaires et les réponses politiques. Les mouvements sociaux, comme les Gilets jaunes en France (2018), le Balai Citoyen au Burkina Faso (2013), le Printemps arabe en Afrique du Nord (2011) ou Y’en a marre au Sénégal (2011) illustrent parfaitement comment la communication politique peut être réappropriée par les citoyens pour contester l’ordre établi et proposer des alternatives. Ces mouvements, souvent nés des contextes de marginalisation politique, économique et sociale, ont su créer une synergie entre l’art, la politique et la communication en ayant recours à des symboles forts, à des récits mobilisateurs et à des outils de communication moderne pour amplifier leurs revendications et contourner les structures traditionnelles du pouvoir (Frère, 2015). Pierre Rosanvallon, dans *La contre-démocratie* (2006), souligne que cette défiance n'est pas un phénomène passager, mais une caractéristique structurelle des démocraties modernes, où les citoyens réclament davantage de transparence, de participation et de légitimité.

Dans ce contexte, la communication politique joue un rôle ambivalent. D’un côté, elle est souvent perçue comme un outil de manipulation ou de propagande, renforçant la méfiance des citoyens. De l’autre, elle possède le potentiel de renouer le lien entre les institutions et les citoyens, à condition de se transformer en un véritable espace de dialogue participatif. Cette dualité invite à une réflexion approfondie sur les dynamiques actuelles de la représentation politique, le rôle des médias dans la construction de l’opinion publique et les nouvelles formes de participation citoyenne.

Ainsi, il va sans dire que les crises, par définition, constituent des moments de rupture qui, en générant de l'incertitude, déstabilisent l’ordre établi au sein des sociétés. Dans ces contextes où les repères sont brouillés et la confiance envers les

institutions mise à l'épreuve, la communication devient un levier stratégique pour expliquer, rassurer et influencer l'opinion publique. Elle offre une grille de lecture de la crise pour orienter le cadre interprétatif (*framing*), façonner les représentations sociales (Entman, 1993 ; Correa 2022) et conditionner les comportements collectifs.

La récente crise sanitaire de la Covid-19 a montré le rôle déterminant de la communication dans la stratégie de riposte pour lutter contre la pandémie. Dans un contexte marqué par la gestion de l'incertitude, où les gouvernants ont été contraints de prendre des décisions impopulaires ou coercitives, le recours à la rhétorique politique a constitué un outil de gouvernance pour créer une « ingénierie du consentement » (Bernays, 1928) et favoriser l'adoption de comportements « sains ». Il fait appel au nécessaire « travail politique de construction cognitive, normative et institutionnelle de la crise » (Bouzon, 2004 ; Crespin et Clavier, 2022).

L'émergence de nouvelles formes d'expression sociale et de pratiques culturelles à partir de mai 68 est le point de départ d'une redéfinition constamment renouvelée des rapports sociaux et des phénomènes de contrôle du pouvoir politique, économique et culturel. Avec l'explosion des techniques, des théories et des technologies de l'information et de la communication dans les années 70, ce phénomène dépasse les frontières des États (Miège, 2004). On assiste alors à la naissance du mythe de la société de l'information (Gerstlé, 2007), qui pose les jalons d'un espace social post-industriel globalisé, où domine, non plus seulement l'économie et la politique, mais aussi, et de façon plus probante et incontrôlée une forme d'impérialisme culturel qui fonde l'hégémonie sur le triptyque intérêt/technologie/communication.

Ce nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC), sur lequel se penche l'UNESCO de 1977 à 1980 (Miège, 2004), découle d'une informatisation à outrance de la vie sociale ouvrant la voie à des formes nouvelles de communication politique et stratégique (marketing politique, communication digitale, etc.), d'exercice de la liberté d'expression (E-liberté) et de la démocratie (E-démocratie) dans lesquelles les enjeux économiques sont dilués dans une

réorganisation de l'économie capitaliste ayant la technique et la culture comme bras armés du capitalisme. Ainsi, l'abolition des distances géographiques accentue les conflits culturels, politiques et commerciaux entre les nations (Wolton, 2001).

Cette nouvelle donne s'accompagne d'une montée du populisme et du nationalisme dans les démocraties occidentales (États-Unis, Italie, Autriche, Allemagne, France...). On assiste alors à une révolution de la communication politique qui, en devenant directe, soutenue et incisive, s'adresse à l'imaginaire des peuples (Naves, 2017). La frénésie des déclarations chocs sur les réseaux sociaux numériques noue et défait les relations internationales et les traités commerciaux. En toile de fond, des lobbies et des multinationales, véritables groupes de pression et d'influence au service de l'impérialisme économique et culturel, s'activent pour imposer leur domination (Braud, 2006) à travers des réseaux sociaux numériques et des circuits commerciaux et financiers qu'ils contrôlent entièrement.

L'intégrité de l'information constitue un enjeu majeur dans les dynamiques des conflits contemporains et le repositionnement géopolitique des États et des acteurs internationaux (Arquilla et Ronfeldt, 1999). À l'ère du numérique et des guerres hybrides, l'information est devenue un champ de bataille où s'affrontent intérêts étatiques, économiques et idéologiques. Sa manipulation – qu'elle soit biaisée, tronquée ou falsifiée – est devenue une arme stratégique influençant les rapports de force mondiaux (Douzet, 2014 ; François & Lin, 2020). La lutte pour l'intégrité de l'information représente ainsi un enjeu majeur pour la stabilité internationale et le repositionnement des acteurs dans l'ordre mondial (Miskimmon, O'Loughlin & Roselle, 2013 ; Lasswell, 1927).

Dans un contexte où la lutte pour le contrôle des narratifs s'intensifie, il devient crucial d'examiner les mécanismes de manipulation, les régulations possibles et la capacité des sociétés à s'adapter à ces nouvelles formes de conflits informationnels. L'avenir des relations internationales dépendra largement de la manière dont les acteurs géopolitiques gèreront cet enjeu sans compromettre les principes démocratiques fondamentaux (Chomsky & Herman, 2008 ; Nye, 2005 ; Rid, 2020 ; Diagne, 2024 ; Castells, 2009 ; Camara, 2015 et 2018).

Inhérente à la gestion du pouvoir, la communication constitue une dimension importante de l'agir politique. Elle a connu de profondes mutations à l'ère du numérique avec l'avènement de nouveaux espaces de prises de parole et de mobilisations citoyennes (Granjon, 2005). Partie intégrante des dispositifs de communication contemporaine, les réseaux sociaux favorisent le renouvellement des modalités et formats du dire politique et créent de nouvelles dynamiques dans les stratégies de conquête ou de conservation du pouvoir qui méritent d'être questionnées sous l'angle de la communication politique en contexte de crise. L'usage des réseaux sociaux par les leaders politiques, la montée en puissance des influenceurs sur Internet et la prolifération de la désinformation sont autant de phénomènes qui interrogent les mécanismes actuels de persuasion, de légitimation et de construction de sens dans l'espace public (Greffet 2016 ; Douyère et Rieffel, 2019 ; Badouard, 2021).

La communication numérique dans le champ politique, ce sont aussi les nouvelles formes de mobilisations citoyennes, déconnectées des appareils politiques traditionnels et qui visent à replacer le citoyen au cœur du débat démocratique grâce aux technologies numériques regroupées sous le terme de *civic tech* (Cardon, 2019). En contexte de crise, ces technologies civiques peuvent-elles contribuer à restaurer la confiance entre gouvernants et gouvernés ? Peuvent-elles favoriser une réappropriation du débat démocratique par les citoyens ?

Dans ce numéro thématique de la *RAC* (2025), des chercheurs, à travers leurs travaux scientifiques, ont réfléchi sur la communication et la philosophie politiques dans leurs rapports avec la gouvernance politique, la communication de crise, la propagande et le rôle des médias dans la construction de l'opinion.

Dans leur contribution, Alioune Dieng et François Xavier Diémé donne une nouvelle lecture des tensions idéologiques et religieuses en Italie et en France aux XVe et XVIe siècles en fondant leur réflexion sur la promotion d'un projet politique et social qui vise une stabilité durable et non l'expression débridée des libertés citoyennes et des convictions religieuses. Ainsi, ils montrent que le génie et la rhétorique politiques peuvent traduire l'expression ambiguë d'un humanisme civique et/ou

d'un *ethos* politique qui situent la communication politique et la violence idéologique dans des stratégies d'alerte et de veille politique.

Dans son article sur les dynamiques communicationnelles et politiques, Babacar CISSÉ analyse les Mécanismes Endogènes de Financement de la Santé (MEFS) en contexte de crise pour mettre en évidence des formes d'innovation sociale dans lesquelles la santé devient un bien commun négocié, façonné par des logiques de solidarité, d'autonomie et de gouvernance hybride. Hama Yalcouyé, quant à lui, s'intéresse à la communication politique souverainiste adoptée par la transition militaire malienne afin de mieux comprendre les succès et les échecs enregistrés par les différents régimes en matière de gouvernance et de gestion sécuritaire.

La contribution scientifique de Pierre Cilluffo Grimaldi explore les dynamiques de participations citoyennes en Amazonie afin d'ouvrir de nouvelles possibilités à la communication publique et à la participation citoyenne à travers la conscientisation des masses et la dénormalisation d'un crime environnemental.

En se penchant sur la crise de réputation des institutions électORALES ivoiriennes, Kouakou guillaume Yao analyse l'usage des logiques manipulatoires et du capital émotionnel dans les stratégies d'influence de l'opinion en contexte électoral. Dans ce chapitre de la propagande politique et de la manipulation des opinions, Kidana Alice Gali consacre ses travaux aux usages de Facebook dans l'espace de communication politique durant la transition politique tchadienne en 2024. Sa contribution montre le rôle ambivalent des plateformes numériques qui sont à la fois des instruments de pouvoir et des espaces de résistance et de contestation dans une double perspective de négociation permanente de la construction du réel et de la légitimité des acteurs politiques. Dans ce même registre de l'hybridation des espaces numériques, situés entre les pratiques citoyennes et les stratégies d'influence automatisées, Papa Djibril Ngom et Kouassi Sylvestre Kouakou interroge la place des bots dans la circulation de l'information et leur contribution à la fragmentation de l'espace public pour révéler l'orchestration narrative structurée, avec amplification coordonnée,

standardisation des contenus visuels et recyclage de hashtags, fruits d'une polarisation activement construite par des stratégies d'influence hybrides.

En mobilisant les concepts de la théorie constructiviste, Abel Hubert Mback Wara met en exergue les avantages tant potentiels que réels d'un usage stratégique de la communication dans les processus de paix déployés en Afrique, qui souffre d'une crise de la communication traduite par un usage marginal de l'information et de la communication stratégiques comme outils de pacification. Par ailleurs, Oumarou Gnebora à partir d'une analyse critique de données recueillies à Douala, analyse l'apport probant des radios communistes dans la formation des militants de l'UPC de 1955 à 1971, période marquée par les luttes nationalistes au Cameroun.

Enfin, en s'appuyant sur un corpus constitué des titres d'articles de deux médias de référence, *Jeune Afrique* et *Le Monde*, publiés en ligne du 1er février 2022 au 28 février 2023, Sali Bouba Oumarou s'intéresse à la place du groupe Wagner dans le discours médiatique et les stratégies géopolitiques. Son analyse des contenus médiatiques montre que l'intérêt suscité par la présence du groupe paramilitaire russe en Afrique met l'accent sur les marqueurs de pouvoir et les jugements liés au traitement médiatique de cette présence.

Toutes ces contributions scientifiques montrent que la violence, les médias et la nouvelle donne numérique redéfinissent les espaces publics, politiques et géopolitiques à travers le renouvellement incessant des stratégies de communication, de manipulation et de lutte politiques.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Arquilla, J., & Ronfeldt, D. (1999). *The Emergence of Noopolitik: Toward an American Information Strategy*. Rand Corporation.
- Bail, C. (2023). *Le prisme des réseaux sociaux. Polarisation politique sur Internet*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bernays, E. (2008). *Propagande*. Paris : Édition Zones/La Découverte (Œuvre originale publiée en 1928, *Propaganda*, New York City: Horace Liveright).
- Bourdieu, Pierre (1996). *Sur la télévision. Suivi de l'emprise du journalisme*. Paris : Raisons d'agir.

- Bouzon, A. (2004). *La place de la communication dans la conception de systèmes à risques*. Paris : L'Harmattan.
- Braud, P. (2006). *Sociologie politique*, 8e édition. Paris : Librairie Générale de Droit et de France.
- Bronner, G. (2013). *La démocratie des crédules*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Camara, M. (2018). « Dire, montrer l'extrême du terrorisme. L'iconographie des attentats de Paris et de Bruxelles à la Une de la presse européenne ». *Revue Sciences et Techniques du Langage*, n° 14, 72-96.
- Camara, M. (2015). Crise structurelle des organes de régulation en Afrique de l'Ouest : impacts médiatiques, déficits démocratiques. Le cas de la Côte d'Ivoire et du Mali. *Revue africaine de communication*, n°1, 81-96.
- Cardon, D. (2019). *Culture numérique*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Castells, M. (2009). *Communication Power*. Wellington Square, OX.: Oxford University Press.
- Badouard, R. (2021). *Les nouvelles guerres de l'information. Désinformation et radicalisation de la vie publique*. Paris : Le Seuil.
- Cazeaux, G. (2024/4). La Fabrique de l'opinion numérique : des citoyens sous Influence. In *Cités*, n°1000, 313-326.
- Correa, P. (2022). De l'international aux nations. La communication publique sur la pandémie du Covid-19. Exemple du Sénégal. *Revue africaine de Communication, Nouvelle Série*, n°5, 80-93.
- Crespin, R., & Clavier, C. (2022). *Des crises sanitaires aux crises politiques*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Derville, G. (2017). *Le pouvoir des médias*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Desrumaux, C. & Nollet, J. (dir.) (2021). *Un capital médiatique ? Usages et légitimation de la médiatisation en politique*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Diagne, Y. (2024). Les médias sociaux et le désordre de l'information : perspectives neuroscientifiques et psychologiques. *Revue africaine de la communication*, Nouvelle Série, n°6, 121-141.
- Douyère, D., & Rieffel, R. [(dir.) (2019)]. *La communication politique*. Paris : Armand Colin.

- Douzet F. (2014). La géopolitique pour comprendre le cyberespace, *Hérodote*, vol. 1-2, n° 152-153, 3-21.
- Entman, R. M. (1993). Framing: Toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51-58. <<https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.1993.tb01304.>>.
- François, C. & Lin, H. (2020). Cartographier un angle mort : la surprise stratégique des opérations informationnelles russes sur les réseaux sociaux en 2016. *Géopolitique de la datasphère*, n°177-178, 3-21.
- Granjon, F. (2005). L'Internet militant. Entretien avec Fabien Granjon. *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 79, n°79, 24-29.
- Greffet, F. (2016). *Internet et la campagne présidentielle de 2012*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Herman, E. & Chomsky, N. (2008). *La fabrication du consentement: l'économie politique des médias de masse*. Londres : Bodley Head.
- Jost, J. T. et al. (2018). Comment les médias sociaux facilitent la protestation politique : information, motivation et réseaux sociaux. *Political Psychology*. <<https://doi.org/10.1111/pops.12478>>.
- Kouakou, K. S. (2021). Médias sociaux et covid-19 : analyse des pratiques informationnelles des étudiants sénégalais sur WhatsApp. *Revue Africaine de Communication*, n°4, 35-58. <<http://dx.doi.org/10.61585/pud-rac-nsn403>>.
- Kouakou, K. S. (2023). Esprit critique et lutte contre la désinformation Une étude des habiletés à la pensée critique des étudiants primo-arrivants. *Balisages*, n°7, p.1-21. ISSN 2724-7430. <<https://dx.doi.org/10.35562/balisages.1274>>.
- Lasswell, H. D. (1927). La théorie de la propagande politique. *Revue de science politique*, Vol. 42, tome L, 627-631, doi : 10.2307/1945515
- Le Bohec, J. (2013). *Élections et télévision*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Naves M.-C. (2017). Donald Trump ou la communication incantatoire. In Arnaud Mercier (éd.), *La communication politique*. Paris : CNRS, 149-158.
- Miège B. (2004). L'économie politique de la communication. In *Hermès*, 38, *Les SIC : savoirs et pouvoirs*, 46-54.

- Miskimmon, A., O'Loughlin, B., & Roselle, L. (2013). *Strategic Narratives: Communication Power and the New World Order*. New York/London: Routledge.
- Nye, J. (2005). *Soft power. The means to success in world politics*. New York City: Public Affairs.
- Pariser, E. (2011). The filter bubble. What the internet is hiding from you. Penguin Books. *Singulière*. Paris : L'Harmattan.
- Rid, T. (2020). *Active Measures: The Secret History of Disinformation and Political Warfare*. New York City: Farrar, Straus & Giroux.
- Rosanvallon, P. (2006). *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*. Paris : Seuil.
- Rosnay, J. (2006) *La révolte du pronétariat: Des mass média aux médias des masses*. Paris: Fayard
- Vilenchik, N. K., Baden, C. & Yarchi, M. (2020). Interpretative Polarization across Platforms: How Political Disagreement Develops Over Time on Facebook, Twitter, and WhatsApp. *Social Media + Society*. <sagepub.com>. DOI: 10.1177/2056305120944393>.
- Wolton, D. (1989). La communication politique : construction d'un modèle. *Hermès, La Revue*, 1 (1), 27-42.
- Wolton, D. (2001). La communication, un enjeu scientifique et politique majeur du XXIe siècle. In *L'Année sociologique*, vol. 51, 309-326.

Pr Kouassi Sylvestre KOUAKOU
Dr Yacine DIAGNE
Dr Mamadou Diouma DIALLO

**GOUVERNANCE POLITIQUE
&
COMMUNICATION PUBLIQUE**

SANTÉ SANS CFA : STRATÉGIES COMMUNAUTAIRES DE PRISE EN CHARGE MEDICALE EN CONTEXTE DE CRISE À KÉDOUGOU

HEALTH WITHOUT CFA: COMMUNITY STRATEGIES AND REINVENTING CARE IN A CRISIS CONTEXT IN KÉDOUGOU

Babacar CISSÉ

Université de Montréal (Canada)

babacar.cisse@umontreal.ca

Résumé

Cet article analyse les dynamiques communicationnelles et politiques qui entourent les Mécanismes Endogènes de Financement de la Santé (MEFS) dans six localités rurales de la région de Kédougou (Sénégal), en contexte de crise. Fondée sur une méthodologie qualitative, menée en deux phases de terrain entre juin 2024 et mai 2025, cette recherche mobilise une approche interprétative et ancrée dans les pratiques sociales. Les résultats mettent en évidence des formes situées d'innovation sociale, où la santé devient un bien commun négocié, façonné par des logiques de solidarité, d'autonomie et de gouvernance hybride. L'article propose une lecture critique de l'articulation entre communication communautaire, légitimité institutionnelle et production de la solidarité, en interrogeant les tensions entre informalité locale et reconnaissance étatique. Cette étude contribue à repenser les cadres de l'action publique en santé à partir des pratiques endogènes, en ouvrant un débat sur la co-construction du politique à l'échelle locale.

Mots-clés : Communication communautaire, Crise, Gouvernance sanitaire, MEFS, Solidarité.

Abstract

This article explores the communicational and political dynamics surrounding Endogenous Health Financing Mechanisms (HEFM) in six rural localities in the Kédougou region of Senegal, in a context of systemic crisis. Based on a two-phase qualitative fieldwork (June-August 2024 and January-May 2025), the study adopts an interpretive and practice-oriented approach. The findings reveal localized forms of social innovation in which health is constructed as a negotiated common good, shaped by solidarity, autonomy, and hybrid governance practices. The article offers a critical perspective on the interplay between community communication, institutional legitimacy, and the production of solidarity, highlighting the structural

tensions between informal local practices and formal public health systems. This contribution invites a rethinking of health governance frameworks by engaging with endogenous practices as sites of local public policy co-construction.

Keywords: Community communication; Crisis; Health governance; HEFM; Solidarity.

Introduction

Dans un contexte africain marqué par la multiplication des crises, sanitaires, économiques, environnementales et politiques, les dispositifs de solidarité communautaire réapparaissent comme des formes de réponse localisées et politiquement signifiantes. Au Sénégal, alors que la politique de Couverture Maladie Universelle (CMU) tarde à atteindre les zones les plus enclavées et à répondre aux inégalités structurelles d'accès aux soins, des Mécanismes Endogènes de Financement de la Santé (MEFS) émergent dans plusieurs localités rurales. Ces initiatives communautaires s'imposent non seulement comme des alternatives concrètes à la défaillance ou à l'absence de l'État, mais aussi comme des instruments de reconfiguration du lien entre populations locales, institutions sanitaires et action publique. Parmi les pratiques observées, la contribution en nature sous forme (troc) de produits agricoles ou forestiers tels que le *fonio*, le *bouye* (fruit du baobab), la paille, le *maad* (*saba senegalensis*) ou encore le miel constitue un levier central d'accès à la santé. En s'inscrivant dans les logiques coutumières d'échange et de solidarité agraire, cette modalité de participation redonne sens à la santé comme bien commun, réapproprié et régi par des normes locales, et non exclusivement par des règles comptables ou biomédicales. Elle révèle aussi un geste politique implicite : contourner les dépendances monétaires et affirmer une autonomie d'action dans un contexte de marginalisation institutionnelle.

C'est dans cadre que nous avons mené une étude qui se propose d'analyser ces mécanismes non seulement dans leur dimension économique ou organisationnelle, mais aussi comme des formes de communication politique en situation de crise. Les MEFS sont ici appréhendés comme des pratiques discursives, interactionnelles et symboliques par lesquelles les communautés

locales négocient leur autonomie, construisent du consensus et redéfinissent les contours de la gouvernance sanitaire. L'enquête repose sur un travail de terrain conduit en deux phases, entre juin et août 2024, puis de janvier à mai 2025, dans six localités de la région de Kédougou (Dakatély, Dar Salam, Bembou, Sabodala, Bandafassi, Fongolémbi). Elle mobilise une approche qualitative mêlant observations participantes, entretiens semi-directifs et groupes de discussion afin de restituer au plus près les logiques locales de construction, de légitimation et de reproduction des MEFS.

L'objectif de cet article est d'interroger la portée politique des MEFS à travers le prisme de la communication : comment les pratiques langagières, les rituels d'échange, les médiations communautaires ou radiophoniques permettent-ils de faire exister, de légitimer et de stabiliser ces formes situées de gouvernance sanitaire ? Plus fondamentalement, que révèlent-elles des recompositions contemporaines du lien entre autonomie locale, crise institutionnelle et production collective de sens dans l'espace public rural ?

En posant ces questions, cette recherche s'inscrit dans une réflexion critique sur les innovations sociales situées, les formes de gouvernance imbriquée (Agrawal, 2001 ; Bierschenk & Olivier de Sardan, 2014) et les pratiques communicationnelles de résistance face aux logiques descendantes et souvent dissonantes de l'action publique. Elle entend ainsi contribuer à une meilleure compréhension des modalités par lesquelles des communautés rurales africaines, en contexte de crise, redéfinissent concrètement les conditions de leur propre existence politique, sociale et sanitaire.

1. Communication, autonomie communautaire et gouvernance en contexte de crise

Le cadre théorique mobilisé ici se veut interdisciplinaire et ancré dans une approche interprétative de la communication, attentive aux pratiques, aux significations et aux relations sociales qui structurent l'action collective. Il vise à éclairer comment les pratiques communicationnelles participent à la mise en forme de dispositifs de solidarité localisés, porteurs de

logiques d'autonomie, de reconnaissance et de légitimité. Quatre entrées conceptuelles structurent ce cadre :

- la communication comme pratique sociale située, pour saisir comment les échanges, les récits et les interactions façonnent les dynamiques collectives autour de la santé ;
- la gouvernance locale et la production de la légitimité, afin de comprendre les processus d'autorité, de coordination et de reconnaissance à l'échelle communautaire ;
- la communication et la construction du bien commun en situation de crise, qui explore la manière dont les acteurs redéfinissent collectivement les priorités et les responsabilités face aux déficits structurels de l'offre de soins ;
- l'économie morale et les politiques de la solidarité, pour analyser les normes sociales et affectives qui soutiennent ou contestent la redistribution communautaire des ressources.

Ce cadrage permet d'articuler les dimensions communicationnelles, politiques et morales des initiatives communautaires étudiées en mettant au jour les tensions, les compromis et les imaginaires qui fondent leur légitimité et leur efficacité.

1.1. La communication comme pratique sociale située

Dans une perspective interprétative, cette recherche s'inscrit dans le paradigme de la communication comme pratique sociale située (Craig, 1999; Keating, 2001; Carbaugh, 2007). Cette approche conçoit la communication non comme un simple vecteur d'information, mais comme une activité sociale contextualisée, productrice de sens, de coordination et de légitimation dans des environnements socioculturels donnés. Appliquée au contexte des communautés rurales sénégalaises, cette perspective permet de comprendre comment les pratiques discursives (discussions dans les assemblées villageoises, prises de parole dans les marchés, interactions informelles lors des causeries ou réunions de groupements) participent à la construction d'un ordre collectif autour des MEFS. Il ne s'agit pas

seulement de « communiquer sur » la santé, mais de faire de la communication un levier d'action collective, une médiation entre les normes locales (parenté, solidarité, autorité coutumière) et les dispositifs de santé publique.

Cette conception s'appuie également sur les apports de la communication constitutive des organisations (Cooren, 2001 ; Putnam et Nicotera, 2009), qui montrent que les structures sociales ne préexistent pas aux interactions, mais elles se construisent dans et par la communication.

Enfin, cette approche prend en compte la dimension éthique et relationnelle de la communication (Tracy, 2020), en soulignant que les modalités d'échange autour de la santé ne peuvent être détachées des rapports de pouvoir, des asymétries institutionnelles et des aspirations à l'autonomie locale. Elle permet ainsi de penser la communication comme un espace de médiation entre différents régimes de légitimité (local, étatique, technocratique) et une pratique capable de transformer les conditions même de la gouvernance communautaire de la santé.

1.2. Gouvernance locale et production de la légitimité

L'analyse des mécanismes endogènes de financement de la santé (MEFS) dans les communautés rurales du Sénégal nécessite également d'être pensée à partir des théories de la gouvernance locale et de la production de la légitimité. Dans une perspective ancrée dans les travaux sur les communs (Ostrom, 1990 ; Haller *et al.*, 2016), la gouvernance locale est envisagée comme un ensemble de pratiques organisationnelles et relationnelles par lesquelles des communautés s'auto-organisent pour gérer collectivement des ressources ou répondre à des besoins vitaux, ici, l'accès à la santé. Dans ce cadre, la légitimité des règles de gestion, des dispositifs de répartition des ressources ou des formes d'autorité locale ne peut être considérée comme acquise ni imposée d'en haut. Elle se construit, de manière processuelle et située, à travers des pratiques communicationnelles qui permettent la délibération, la reconnaissance mutuelle, la transparence et la redevabilité (David, 2022 ; Bierschenk & Olivier de Sardan, 2014). La gouvernance communautaire ne

repose donc pas uniquement sur des arrangements techniques ou juridiques, mais également sur la capacité des acteurs locaux à produire un consensus socialement valide autour des normes, des rôles et des responsabilités. Cette hybridité rend nécessaire une approche fine de la légitimation, comprise comme un travail relationnel et discursif (Suchman, 1995 ; Boltanski & Thévenot, 2006) où les acteurs doivent continuellement «rendre crédible» l'ordre communautaire de la santé face à des enjeux de coordination, de confiance et de redistribution.

L'approche de la légitimité par la communication permet ainsi de dépasser les oppositions simplistes entre le « local » et l'« étatique », le « traditionnel » et le « moderne ». Elle invite à voir la gouvernance communautaire comme un champ dynamique où s'expérimentent, se discutent et s'ajustent des formes originales de coopération, de représentation et d'engagement, au sein de cadres normatifs pluriels.

1.3. Communication et construction du bien commun en situation de crise

Dans des contextes marqués par l'incertitude, la précarité économique et la fragilité institutionnelle, la communication joue un rôle central dans la construction du bien commun. Loin d'être un simple vecteur d'information, elle devient un processus actif de production collective de sens, de coordination de l'action et de fabrication de la confiance (Carey, 1989 ; Ricœur & Jarczyk, 1991 ; Cefäï & Terzi, 2020). La crise, qu'elle soit sanitaire, économique ou sociale, agit ici comme un révélateur des capacités communautaires à négocier, ajuster et faire émerger des formes collectives de solidarité autour d'un objectif partagé : l'accès à la santé.

Dans les terrains étudiés, les MEFS se déploient non pas dans un espace consensuel, mais dans un environnement où se croisent des intérêts divergents, des asymétries de pouvoir et des régimes normatifs hétérogènes. C'est précisément dans cette hétérogénéité que la communication prend une valeur stratégique : elle permet la mise en discussion des priorités, la reconnaissance mutuelle entre groupes sociaux, la gestion des

conflits et l'ajustement continu des règles de fonctionnement (Habermas, 1987 ; Chouliaraki & Fairclough, 1999).

La construction du bien commun repose ainsi sur des processus communicationnels situés, qui articulent des registres à la fois rationnels, affectifs et symboliques. À travers les récits partagés, les mises en scène publiques (réunions, causeries, assemblées) et les dispositifs de reddition de comptes, les membres de la communauté produisent un horizon commun d'engagement, où la santé n'est plus perçue comme une responsabilité individuelle ou étatique, mais comme un projet communautaire co-construit.

Cette perspective s'inscrit dans les travaux récents sur la « communication du commun » (Birkinbine & Kidd, 2020; Martino, 2025), qui montrent comment des communautés localisées développent des formes de délibération et de régulation adaptées à leurs conditions matérielles et culturelles. Elle permet également de saisir comment, en situation de crise, la communication ne vise pas seulement la résolution de problèmes pratiques, mais participe à la (re)définition de ce qui compte collectivement, ce que Dewey (1927) appelait déjà la *public inquiry*.

1.4. L'économie morale et les politiques de solidarités

La compréhension des mécanismes endogènes de financement de la santé dans les communautés rurales sénégalaises appelle à une attention particulière à l'économie morale (Thompson, 1971 ; Fassin, 2009), entendue comme l'ensemble des normes, des obligations et des affects qui régulent la réciprocité, l'entraide et les attentes sociales dans des contextes de vulnérabilité. Loin d'être réductible à des logiques utilitaristes ou strictement économiques, la participation communautaire à ces mécanismes repose sur des formes de solidarité encastrées dans des relations de parenté, d'appartenance locale et d'engagement moral. Dans les localités étudiées, l'adhésion aux MEFS ne peut être comprise sans prendre en compte les attentes partagées autour de ce qu'il est juste de faire pour les membres les plus exposés - malades chroniques, personnes âgées, femmes

seules, enfants. L'impératif de soin collectif (Mol, 2008) se construit dans une dialectique entre l'idéal communautaire de solidarité et les contraintes matérielles de rareté. Ce que les participants reconnaissent comme « bon » ou « légitime » n'est pas dicté par des normes bureaucratiques, mais co-construit dans les interactions quotidiennes, souvent au prix de compromis et de négociations informelles.

Les politiques de la solidarité (Silver, 1994 ; Bayart & Ellis, 2000) prennent ici une forme située : elles relèvent de stratégies d'inclusion (ou d'exclusion) qui structurent l'accès aux ressources communautaires. À travers les récits d'allocations différencierées des bénéfices, les tensions autour des critères d'éligibilité, ou encore les discours sur la « bonne participation », les pratiques de solidarité sont à la fois valorisées et disputées. La communication devient dès lors un champ de lutte symbolique où se jouent la reconnaissance des membres légitimes de la communauté, la définition des vulnérabilités admissibles et la hiérarchisation des besoins (Fraser, 2001 ; Honneth, 2006).

Inscrire l'analyse des MEFS dans une économie morale de la solidarité permet ainsi de saisir la profondeur sociale des pratiques de financement local de la santé, qui engagent à la fois des ressources financières, des affects, des réputations et des visions partagées du vivre-ensemble. La communication, dans ce cadre, n'est pas un simple canal; elle est également un lieu de performance de cette économie morale, où se jouent les fondements de la confiance, de la justice et de la réciprocité.

2. Méthodologie

Cette recherche repose sur une approche qualitative visant à explorer les dynamiques communicationnelles, les pratiques sociales et les représentations collectives qui entourent la mise en œuvre des MEFS dans la région de Kédougou. Dans ce contexte marqué par des vulnérabilités économiques, cette approche permet de comprendre en profondeur comment les communautés locales mobilisent leurs ressources et leurs savoir-faire pour développer des solutions alternatives de financement

de la santé, en s'appuyant sur des formes de solidarité enracinées dans la culture locale (Kvale & Brinkmann, 2009 ; Tracy, 2020).

La collecte des données s'est déroulée en deux phases complémentaires. La première, entre juin et août 2024, a consisté en une immersion prolongée dans les villages concernés (Dakatély, Dar Salam, Bembou, Sabodala, Bandafassi, Fongolémbi) afin de réaliser des observations de terrain, des discussions informelles et des entretiens exploratoires. Cette étape préparatoire a permis d'affiner les hypothèses de travail, de tester les outils d'enquête et de mieux saisir les particularités de chaque localité. La seconde phase, qui s'est tenue de janvier à mai 2025, a été consacrée à la collecte systématique des données qualitatives.

Au total, seize entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de quatre responsables de mutuelles de santé, trois agents de santé communautaire, trois représentants d'organisations partenaires (ONG locales, CICODEV Afrique et cellule régionale de la CMU) et six leaders communautaires, dont des maires, des responsables de groupements féminins et des jeunes leaders locaux. Ces catégories d'acteurs ont été retenues dans le cadre d'un échantillonnage raisonné (Patton, 2015) afin de refléter la diversité des rôles, des expériences et des positions d'influence dans la mise en œuvre, la gestion et la légitimation des MEFS. Les participants ont été ciblés selon deux critères :

- leur implication directe dans les activités liées aux MEFS (organisation, coordination, mobilisation, contribution en nature) ;
- leur capacité à apporter un éclairage informé sur les enjeux et les tensions propres à ces dispositifs, en raison de leur rôle institutionnel, communautaire ou associatif.

Le repérage initial a été réalisé grâce aux recommandations des autorités locales, des comités de santé et des groupements villageois, puis complété par la méthode de boule de neige afin d'inclure des interlocuteurs parfois moins visibles mais essentiels dans les dynamiques locales. Les entretiens, d'une durée comprise entre quarante minutes et une heure dix, ont été menés dans des cadres propices à l'expression libre, tels que les domiciles des participants, les cases de santé, les mairies ou les centres communautaires. Ils ont abordé plusieurs dimensions

essentielles : les expériences liées aux MEFS, les modalités de mobilisation communautaire, les formes de contribution en nature et les rapports avec les institutions publiques de santé.

Deux focus groups ont également été organisés à Bandafassi et Sabodala, réunissant respectivement huit et neuf membres de groupements villageois, parmi lesquels des producteurs agricoles, des femmes mutualistes et des jeunes leaders. D'une durée variant entre une heure trente et deux heures, ces discussions collectives ont permis de mieux saisir les dynamiques de groupe, les perceptions croisées et les résistances sociales ou culturelles suscitées par ces dispositifs innovants. L'ensemble des entretiens et des focus groups a été enregistré avec l'accord des participants, puis intégralement transcrit et anonymisé afin de garantir la confidentialité des données, conformément aux standards éthiques de la recherche qualitative (Tracy, 2020).

L'analyse des données s'est appuyée sur une approche thématique inductive, mobilisant à la fois un codage manuel et l'assistance du logiciel *Atlas.ti*, suivant la méthode de Braun et Clarke (2006) et les critères de rigueur qualitative proposés par Tracy (2020). L'ensemble du processus analytique s'est articulé en quatre étapes. La première a consisté en une immersion approfondie dans le corpus à travers une lecture attentive et répétée des transcriptions afin de repérer les premières idées saillantes et de s'imprégner des tonalités discursives propres à chaque localité. Cette phase a également permis de repérer les non-dits, les hésitations et les tournures discursives spécifiques. La seconde étape a été consacrée au codage initial, effectué ligne par ligne selon une approche inductive, en privilégiant un codage *in vivo* pour conserver la force des termes employés par les participants et assurer un ancrage fort dans les réalités locales. Ce codage a permis d'identifier les motifs récurrents et de segmenter les données en unités significatives. La troisième étape a porté sur la catégorisation thématique, avec un regroupement des codes en ensembles cohérents permettant de faire émerger des problématiques transversales et de rendre compte des convergences et des divergences entre les différents contextes villageois. Enfin, la quatrième étape a consisté à affiner les catégories thématiques par triangulation des données issues

des entretiens, des focus groups et des observations de terrain, afin de garantir la robustesse des analyses et d'assurer une prise en compte équilibrée des perspectives communautaires, institutionnelles et individuelles (Patton, 2015 ; Tracy, 2020).

Quatre grandes catégories thématiques ont émergé de ce processus d'analyse. La première met en lumière les logiques d'adhésion communautaire aux MEFS, en soulignant la tension entre les contraintes économiques qui poussent les populations à adhérer et la valorisation symbolique de la solidarité collective qui en découle. L'adhésion apparaît ici comme un choix à la fois pragmatique et identitaire, où le collectif constitue un refuge face à l'insécurité économique. La deuxième catégorie met en évidence la fonction sociale des contributions en nature. Au-delà de leur valeur économique, ces contributions renforcent les liens communautaires, en réactivant des pratiques ancestrales de solidarité et en positionnant les MEFS comme des dispositifs hybrides, à mi-chemin entre économie traditionnelle et mécanismes mutualistes modernes. La troisième catégorie fait apparaître les tensions entre l'informalité des MEFS et leur reconnaissance institutionnelle. Si ces dispositifs s'avèrent efficaces localement, ils peinent toutefois à être intégrés pleinement dans les dispositifs de santé publique, en raison de leur nature informelle et de l'absence d'un cadre réglementaire adapté. Cette ambiguïté soulève des questions cruciales quant à leur viabilité à long terme. Enfin, la quatrième catégorie souligne le rôle stratégique des stratégies de communication communautaire dans la mobilisation des populations. Les leaders locaux, les radios communautaires et les espaces de sociabilité tels que les marchés hebdomadaires jouent un rôle fondamental dans la diffusion des informations et dans l'ancrage social des MEFS, en renforçant la confiance collective et en facilitant l'adhésion.

Tout au long de ce travail, une posture réflexive a été systématiquement adoptée afin de prendre en compte l'implication du chercheur dans la production et l'analyse des données (Tracy, 2020). La réflexivité s'est traduite par la rédaction régulière de mémos de terrain et de notes analytiques, permettant de garder une trace des cheminements interprétatifs et des ajustements méthodologiques. L'ensemble de la démarche

a été guidé par des principes de rigueur qualitative, reposant sur la richesse des données, la crédibilité des résultats, la transparence du processus de recherche et la pertinence sociale des résultats (Tracy, 2020 ; Mason, 2002).

L'approche méthodologique adoptée, centrée sur l'écoute des acteurs locaux et la mise en valeur des dynamiques communautaires, a permis de recueillir des données d'une grande richesse, à la fois denses, situées et imprégnées du contexte social et politique spécifique de la région de Kédougou. La diversité des profils interrogés, la pluralité des outils mobilisés et la triangulation systématique des sources ont contribué à renforcer la validité et la crédibilité des données recueillies (Tracy, 2020).

L'analyse thématique rigoureuse menée a permis de faire émerger des résultats particulièrement éclairants, qui dépassent une simple description des mécanismes endogènes de financement de la santé. Ces résultats révèlent des processus communicationnels complexes, où s'entremêlent enjeux économiques, solidarités traditionnelles, rapports de pouvoir locaux et stratégies politiques implicites.

Les lignes qui suivent présentent les six résultats majeurs issus de cette enquête, chacun mettant en évidence une facette spécifique de ces mécanismes communautaires en contexte de crise. Ensemble, ils offrent une lecture renouvelée de la manière dont les communautés locales construisent, légitiment et transforment leurs propres solutions sanitaires face aux limites des dispositifs institutionnels classiques.

3. Quand la crise engendre l'innovation : dynamiques locales et stratégies communicationnelles

Ces résultats dévoilent la complexité des mécanismes endogènes de financement de la santé (MEFS), à la fois comme réponses aux crises économiques et institutionnelles et comme instruments de reconfiguration des rapports entre communautés et pouvoirs publics.

Au-delà de leur dimension strictement économique, les MEFS apparaissent comme des dispositifs communicationnels et politiques, où se jouent des logiques d'autonomie locale, de solidarité culturelle et de négociation avec les autorités

publiques. Ces résultats, ancrés dans les récits des acteurs de terrain, permettent de penser les MEFS comme des formes d'innovation sociale situées, façonnées par la pluralité des modes d'expression et les dynamiques de pouvoir locales.

3.1. La contribution en nature comme stratégie de contournement économique et politique

Dans un contexte marqué par une crise monétaire chronique et une grande instabilité économique, la contribution en nature, sous forme de produits agricoles ou forestiers tels que le *fonio*, le *bouye* (fruit du baobab), la paille, le *maad* (*saba senegalensis*), ou encore le miel, s'impose comme une modalité centrale d'accès aux mécanismes endogènes de financement de la santé (MEFS). Cette stratégie, très présente dans des localités comme Bandafassi, Fongolémbi et Dakatély, dépasse largement la simple compensation économique.

Au cours des focus groups réalisés à Sabodala et Bandafassi, plusieurs participants ont insisté sur le fait que cette forme de contribution « permet à tout le monde d'être dedans, même ceux qui n'ont pas un seul billet » (participant, focus group de Bandafassi). Dans les entretiens¹, un responsable de groupement féminin de Dakatély a formulé cela ainsi :

Ici, on n'a pas l'argent tout le temps. Mais, on a des champs, on a le fonio, on a nos arbres. On ne peut pas laisser quelqu'un mourir parce qu'il ne peut pas payer en CFA. On donne ce qu'on a, c'est comme ça que nous vivons ici.

Cette pratique réactualise une logique ancienne de troc et de solidarité agraire, où la santé n'est pas conçue comme une marchandise, mais comme une obligation collective. Elle est également perçue comme un geste politique, en opposition aux logiques monétaires extérieures : « Si on dépend de l'argent seulement, on va toujours attendre l'État ou les ONG. Ici, on

¹ Entretien réalisé à Dakatély, le 18 février 2025, avec une responsable de groupement féminin, dans le cadre de la deuxième phase de terrain (janvier-mai 2025).

montre qu'on peut faire autrement », a résumé un leader communautaire de Fongolémbi¹.

Dans les observations menées lors des marchés hebdomadaires de Sabodala et Dakatély², les scènes de collecte collective en nature illustrent cette dynamique : les membres des groupements féminins déposent, sous l'œil des anciens du village, leurs contributions en céréales ou en fruits, souvent accompagnées de formules rituelles invoquant la santé collective.

Ces pratiques relèvent donc d'une économie plurielle au sens d'Escobar (2008), où les ressources locales, réappropriées et revalorisées, deviennent un levier d'autonomie face aux flux monétaires extérieurs et à la dépendance vis-à-vis des dispositifs étatiques formels. Plus encore, elles constituent un espace où s'exprime une forme de souveraineté locale : « Quand c'est notre fonio qui soigne, ce n'est plus l'État qui décide », a commenté un membre du comité de santé de Fongolémbi³. Cette stratégie communautaire de contournement est également un acte symbolique de résistance face aux pressions extérieures, et un mécanisme d'inclusion sociale : elle garantit que « personne ne soit exclu pour une histoire d'argent », selon les mots d'un agent de santé communautaire à Bandafassi⁴. Ainsi, la contribution en nature dans les MEFS ne doit pas être vue comme une simple modalité technique ou économique, mais comme une réponse politique et culturelle profondément enracinée, qui relie la mémoire des pratiques ancestrales aux enjeux contemporains de gouvernance sanitaire.

¹ Entretien réalisé à Fongolémbi, le 12 mars 2025, avec un leader communautaire, dans le cadre de la deuxième phase de terrain (janvier-mai 2025).

² Observations réalisées les 12 juillet 2024 à Sabodala et le 20 juillet 2024 à Dakatély, dans le cadre de la première phase de terrain (juin-août 2024).

³ Entretien réalisé à Fongolémbi le 18 juillet 2024, dans le cadre de la première phase de terrain (juin-août 2024).

⁴ Entretien avec un agent de santé communautaire, Bandafassi, première phase de terrain, juillet 2024.

3.2. La centralité des espaces de médiation collective dans l'adhésion communautaire

L'étude met en lumière le rôle structurant et stratégique des espaces de médiation collective, assemblées villageoises, marchés hebdomadaires, causeries de cases, réunions de groupements féminins ou de producteurs, dans la diffusion, la légitimation et l'appropriation des MEFS. Ces lieux fonctionnent comme des arènes locales de négociation et de délibération, où s'opère un subtil tissage entre les normes traditionnelles et les dispositifs sanitaires institutionnels. Dans les localités de Sabodala, Fongolémbi et Bandafassi, les assemblées villageoises ont été particulièrement identifiées comme des espaces de « fabrication du consentement » (Bernays, 1928), où la discussion collective sert à intégrer les règles de mutualisation dans un cadre culturel familial. Un ancien de Sabodala a ainsi expliqué : « Ici, quand on parle au village, tout le monde doit écouter. Si un projet ne passe pas par la place du village, il ne va jamais marcher»¹.

Les focus groups ont également mis en évidence la place essentielle des marchés hebdomadaires, notamment à Dakatély et Fongolémbi, où les leaders communautaires saisissent l'occasion des rassemblements pour organiser des causeries informelles autour des *mbaar* et des *todji*²: « Quand on vient vendre, c'est le bon moment. On parle, on explique, et les gens se convainquent eux-mêmes en discutant », a noté un membre d'un groupement féminin de Dakatély.

Dans ces interactions, la parole ne se limite pas à la transmission descendante d'informations. Elle constitue un processus collectif de traduction, où les enjeux de santé sont reformulés dans un langage fondé sur les valeurs de solidarité, de parenté et de responsabilité partagée. Un agent de santé communautaire à Bandafassi l'a formulé ainsi: « Quand on parle de mutualisation, on ne dit pas payer pour l'assurance. On dit : chacun porte une part de la calebasse, comme dans les

¹ Entretien avec un ancien du village, Sabodala, première phase de terrain, juillet 2024.

² *Todji* est un espace où les villageois se rencontrent pour échanger, prendre des décisions, et se connecter socialement.

cérémonies. Là, ils comprennent »¹. Ces observations rejoignent les analyses de Tracy (2020) sur l'importance des « scènes interactionnelles » où se négocient la légitimité et l'adhésion aux dispositifs communautaires. Dans les villages enquêtés, ces espaces de médiation fonctionnent comme des passerelles entre le cadre réglementaire extérieur et les imaginaires locaux, permettant une réappropriation endogène du projet.

Les observations menées lors de plusieurs assemblées à Fongolémbi et Bandafassi ont montré que la configuration spatiale elle-même joue un rôle : les cercles de discussion en plein air, souvent autour des anciens, favorisent une prise de parole collective et une déconstruction progressive des réticences. Un participant à une réunion à Fongolémbi a résumé ainsi : « Ici, la décision vient du cercle. Personne ne peut dire qu'il a été forcé, parce qu'on parle ensemble et on décide ensemble ». Ces espaces de médiation produisent ainsi un consentement actif, où la participation n'est pas seulement une formalité, mais une manière de co-construire la norme. La réussite des MEFS dépend largement de cette capacité à inscrire la santé dans un registre de discussion communautaire, où l'honneur, l'entraide et la réputation familiale deviennent des leviers puissants d'adhésion.

3.3. Une hybridation communicationnelle entre tradition orale et médias communautaires : la fabrique collective des messages

L'analyse des données met en lumière une hybridation communicationnelle marquée dans la diffusion et la légitimation des MEFS. Cette hybridation combine tradition orale et médias communautaires, mobilisant à la fois des dispositifs ancestraux et des outils contemporains accessibles.

Dans toutes les localités enquêtées, Dakatély, Dar Salam (département de Salémata), Bembou, Sabodala (département de Saraya), Bandafassi et Fongolémbi, la parole orale constitue la pierre angulaire des échanges. Les causeries organisées dans les concessions familiales, les palabres sous l'arbre à palabre, les

¹ Entretien avec un agent de santé communautaire, Bandafassi, deuxième phase de terrain, mars 2025.

visites interpersonnelles et les interventions des griots sont des moyens privilégiés pour diffuser l'information et engager les débats. À Bembou, un participant au focus group déclarait ainsi : « Ici, ce qui fait que les gens comprennent, c'est quand on leur parle dans leur maison, dans leur langue. Les paroles voyagent vite »¹.

Les agents de santé communautaires et les responsables de groupements féminins organisent fréquemment ces causeries, ciblant en priorité les personnes âgées, les chefs de familles et les jeunes femmes. Une animatrice communautaire de Sabodala l'a précisé en entretien : « On commence toujours par les anciens, parce que ce sont eux qui vont valider et encourager les autres»². En parallèle, les radios communautaires jouent un rôle déterminant, en particulier Radio Giggi Sembe à Saraya, Salemata FM et RTS-Kédougou. Diffusant des émissions en langues locales, malinké, pulaar, bassari, bedik, elles offrent des espaces de discussion où les membres des communautés peuvent intervenir en direct. Un animateur de la radio locale à Saraya explique : « La radio, ici, c'est comme la voix du village. Quand on parle en pulaar ou en malinké, tout le monde se sent concerné ». Ces émissions sont souvent accompagnées de témoignages locaux, rendant les messages plus concrets et crédibles. Les spots radio sont diffusés à des moments stratégiques : au lever du jour, à la fin de l'après-midi ou après la prière du soir, lorsque l'audience est la plus attentive. À Fongolémbi, une femme mutualiste l'a affirmé en focus group : « On écoute la radio le matin pendant les tâches, et le soir avant de dormir. Ensuite, on en parle entre nous ».

Ce croisement entre tradition orale et radio communautaire crée un phénomène de « circulation en boucle » : les messages circulent de la radio aux causeries et inversement, favorisant la reformulation collective et l'appropriation locale. Cette dynamique s'apparente à ce que Servaes (2008) définit comme

¹ Focus group avec des membres de groupements villageois, Bembou, deuxième phase de terrain, mars 2025.

² Entretien avec une animatrice communautaire, Sabodala, deuxième phase de terrain, mars 2025.

une « communication dialogique », où les savoirs locaux et institutionnels s’ajustent mutuellement.

L’observation participante a également permis de constater que cette hybridation s’accompagne souvent d’une médiation linguistique et culturelle. À Sabodala et Bandafassi, par exemple, certains leaders communautaires traduisent les messages diffusés à la radio dans des dialectes spécifiques lors des rassemblements, afin d’éviter toute ambiguïté.

Plus encore, cette approche favorise un apprentissage communautaire progressif, où les savoirs s’ancrent dans la pratique quotidienne. Comme l’a résumé un agent de santé de Bandafassi : « L’information ne se donne pas en une fois. Elle tourne, elle revient, et chacun ajoute sa part pour que ça fasse effet ».¹ Ce modèle de communication hybride, loin d’être une simple juxtaposition de techniques, constitue une véritable stratégie communautaire de circulation du savoir sanitaire. Il permet de contourner les inégalités d’accès à l’information et de garantir une appropriation collective des MEFS. Il correspond pleinement à ce que Tracy (2020) qualifie de « pratiques de résilience communicationnelle », où la diversité des ressources locales est mobilisée pour répondre aux défis de compréhension et d’adhésion.

En somme, cette hybridation communicationnelle, observable dans toutes les localités, apparaît comme un levier central d’acceptabilité sociale des MEFS. Elle contribue à créer des passerelles entre les normes coutumières et les dispositifs de santé, tout en renforçant le pouvoir d’agir des communautés sur leur propre santé.

3.4. Reconnaissance institutionnelle et autonomie communautaire : une cohabitation sous tensions

Un résultat saillant de cette recherche réside dans les tensions récurrentes entre la reconnaissance institutionnelle des MEFS et leur caractère informel, ancré dans des pratiques communautaires. Cette ambivalence traverse l’ensemble des localités étudiées Dakatély, Sabodala, Bembou, Bandafassi, Dar

¹ Entretien avec un agent de santé communautaire, Bandafassi, première phase de terrain, juillet 2024.

Salam et Fongolémbi et structure les relations entre les communautés et les acteurs étatiques.

Dans les entretiens, plusieurs représentants d'organisations partenaires ou d'agents de la CMU ont salué l'efficacité des MEFS pour faciliter l'accès aux soins, mais ont simultanément exprimé des réserves sur leur manque de cadre légal. Un cadre régional de la CMU, rencontré à Dakatély, a déclaré : « Ce sont de bonnes initiatives, mais elles fonctionnent en dehors de tout cadre normatif. Cela peut poser problème si on veut les intégrer dans les politiques publiques »¹. De l'autre côté, dans les focus groups et entretiens communautaires, les participants revendiquent fièrement cette autonomie organisationnelle. Un leader de Bandafassi l'a affirmé clairement : « Nous avons notre façon de faire, qui marche depuis longtemps ».

Dans plusieurs localités, notamment à Fongolémbi et Sabodala, des responsables de groupements féminins ont exprimé la crainte que l'ingérence institutionnelle dénature l'esprit initial des MEFS. Lors d'un entretien à Fongolémbi, une responsable expliquait : « Dès que les autorités s'en mêlent, ils vont commencer à nous imposer leurs règles. C'est la solidarité qui prime, pas les papiers »².

Cette tension révèle une ligne de fracture entre deux logiques d'action :

- une logique ascendante et pragmatique (*bottom-up*), où la communauté développe des solutions adaptées, souples et enracinées dans les pratiques sociales locales ;
- une logique descendante et bureaucratique, fondée sur la normalisation, la traçabilité et la légalité formelle.

Ce type de situation correspond à ce que Minassian (2011) appelle des « zones grises institutionnelles » : des espaces où des pratiques socialement efficaces émergent en dehors du cadre légal, créant à la fois des innovations sociales et des points de friction avec les institutions officielles.

¹ Entretien avec un cadre régional de la Couverture Maladie Universelle (CMU), Dakatély, deuxième phase de terrain, février 2025.

² Entretien avec une responsable, Fongolémbi, deuxième phase de terrain, mars 2025.

L'observation de réunions locales à Dar Salam et Bembou a permis de saisir ces tensions dans les interactions : d'un côté, les représentants étatiques insistaient sur la nécessité d'intégrer les MEFS dans les systèmes formels de santé ; de l'autre, les leaders communautaires réaffirmaient la spécificité de leurs dispositifs, souvent en s'appuyant sur des proverbes et métaphores locales. Un agent de santé communautaire à Bembou résumait cette situation ainsi : « C'est comme vouloir faire entrer une marmite ronde dans un trou carré. Ça ne peut pas toujours marcher »¹.

Plusieurs cas ont aussi révélé des tentatives de cohabitation. À Sabodala, par exemple, des agents de santé et des responsables de MEFS ont établi une forme d'accord tacite : les MEFS continuent d'opérer en toute autonomie, mais sont associés à certaines actions de sensibilisation organisées par les structures publiques. Un participant local a commenté : « On s'aide quand c'est possible, mais chacun garde sa maison ». Enfin, ces tensions sont renforcées par la méfiance vis-à-vis des circuits financiers institutionnels, alimentée par des expériences passées de détournements ou de projets abandonnés. Un ancien maire de Dar Salam a confié « Les gens n'ont plus confiance à l'État. Ce qui compte, c'est ce que l'on voit et ce que l'on touche ensemble ».² Ainsi, les MEFS apparaissent comme des dispositifs ambivalents : ils sont simultanément tolérés, encouragés et tenus à distance par les institutions publiques, dans un jeu complexe où reconnaissance officielle et informalité revendiquée coexistent sans toujours se rejoindre.

Cette dualité illustre un enjeu politique fondamental : la manière dont les communautés rurales façonnent des modes de gouvernance sanitaire qui échappent aux cadres normatifs classiques, tout en assurant une efficacité concrète sur le terrain. Cela rejoint les analyses d'Ostrom (1990) sur la capacité des communautés locales à gérer des biens communs en dehors des systèmes étatiques classiques, en créant des règles endogènes adaptées à leurs propres réalités.

¹ Entretien réalisé avec un agent de santé communautaire à Bembou, lors de la première phase de terrain, juillet 2024.

² Entretien avec un ancien maire, Dar Salam, deuxième phase de terrain, mars 2025.

3.5. 3.5 Une politisation discrète mais croissante des MEFS dans le jeu local

Au fil des entretiens et observations dans des localités telles que Bembou, Sabodala et Bandafassi, un phénomène récurrent a émergé : l'appropriation politique des Mécanismes Endogènes de Financement de la Santé (MEFS) par certains acteurs locaux. Si ces dispositifs sont officiellement présentés comme des initiatives communautaires autonomes, leur instrumentalisation politique se manifeste de manière subtile, souvent en coulisses.

Plusieurs entretiens ont révélé que des élus locaux (maires, conseillers municipaux) ou des responsables de partis s'impliquent directement dans la gestion ou la promotion des MEFS, en se présentant comme des « bienfaiteurs » ou des « protecteurs » des intérêts sanitaires de la communauté. Lors d'un entretien à Bembou, un responsable de groupement féminin confiait : « Certains viennent au champ collectif surtout quand les élections approchent... Ils disent que c'est pour aider, mais tout le monde sait que c'est aussi pour montrer qu'ils sont avec nous »¹.

Dans un focus group organisé à Sabodala, une femme mutualiste expliquait : « Quand le maire a contribué pour le MEFS, les gens ont applaudi. Mais après, il a rappelé que la commune devait être respectée pour son soutien. Ça se voit, ce n'est pas que pour la solidarité. » Ce double discours révèle que les MEFS deviennent des terrains d'affirmation politique. D'un côté, ils servent de vecteurs de légitimation pour les acteurs politiques locaux, dans une logique clientéliste classique ; de l'autre, ils permettent aussi à certains leaders communautaires non élus de négocier un pouvoir symbolique à travers la santé collective. Cette dynamique renvoie à ce que Bourdieu (1991) analyse comme la mobilisation du capital symbolique et politique, où la maîtrise des dispositifs de solidarité devient une forme de pouvoir localement reconnu.

Cependant, cette politisation ne produit pas uniquement des effets pervers. Dans certaines localités comme Bandafassi et

¹ Entretien réalisé avec une responsable du groupement féminin à Bembou, lors de la première phase de terrain, juillet 2024.

Fongolémbi, elle a également eu des effets de dynamisation. Plusieurs participants ont souligné que l'implication des élus a parfois permis d'obtenir des ressources supplémentaires ou de débloquer des appuis logistiques: « L'appui du maire a permis d'avoir des bâches pour stocker le fonio et une place plus large pour les réunions. Même si c'est politique, c'est utile pour nous»¹.

Cela montre que la politisation des MEFS opère selon une logique ambivalente :

- effet d'aubaine : mobilisation accrue de ressources, gain de visibilité ;
- effet de captation : risque de récupération politique, déséquilibre entre communautés.

Cette ambivalence peut être analysée comme une forme de ce que Scott (1998) appelle «négociation discrète du pouvoir» dans les sociétés locales : les populations savent que l'enjeu politique est présent, mais elles utilisent aussi cette situation pour faire avancer leurs propres intérêts communautaires.

Ainsi, loin d'être une simple dérive, cette politisation révèle que la santé, au-delà de son enjeu social, constitue aujourd'hui un capital politique stratégique dans les dynamiques rurales locales, servant à la fois la consolidation de pouvoir et l'accès aux ressources.

3.6. Vers une redéfinition du rapport entre autonomie locale et action publique: la santé comme bien commun négocié

Un enseignement central de cette recherche, transversal à l'ensemble des localités étudiées, Dakatély, Dar Salam, Bembou, Sabodala, Bandafassi et Fongolémbi, réside dans la manière dont les MEFS contribuent à reconfigurer la relation entre autonomie communautaire et action publique. Loin d'être de simples dispositifs alternatifs, les MEFS reposent sur les acteurs locaux en co-producteurs actifs des politiques sanitaires, bousculant ainsi les logiques traditionnelles de gouvernance descendante.

¹ Entretien avec une responsable, Fongolémbi, deuxième phase de terrain, mars 2025.

Dans de nombreux entretiens, les villageois revendentiquent un changement de posture : ils ne se considèrent plus comme de simples bénéficiaires ou exécutants, mais comme des décideurs légitimes dans la gestion de la santé locale. À Dar Salam, un leader communautaire exprimait avec fermeté cette volonté : «Nous ne sommes plus seulement des récepteurs de projets. Nous décidons ensemble de ce que nous voulons financer. L'État doit accepter cela ». Ce glissement traduit une réinterprétation de la santé comme bien commun, c'est-à-dire une ressource partagée dont la gestion ne relève pas exclusivement des autorités publiques, mais d'une régulation collective et située. Les pratiques observées et les récits recueillis illustrent une appropriation locale des enjeux sanitaires, comme le résume un participant de Bandafassi : « Avant, on attendait tout des projets. Aujourd'hui, on se débrouille nous-mêmes, on sait ce qu'il faut faire pour s'en sortir ». Ces dynamiques font écho aux travaux d'Ostrom (1990) sur la gouvernance des biens communs, qui démontrent que les communautés peuvent établir des règles endogènes durables et efficaces, sans dépendance exclusive à une autorité centrale. Mais elles renvoient aussi à une logique de gouvernance imbriquée (Agrawal, 2001 ; Rothstein, 2011), où l'autonomie locale ne s'oppose pas nécessairement à l'action publique, mais cherche à s'y articuler de manière selective et négociée.

Cette volonté d'équilibre est manifeste dans plusieurs discours : les communautés réclament une forme de reconnaissance institutionnelle, mais sans ingérence normative. À Sabodala, un agent de santé communautaire résume cette position : « Nous voulons que la CMU reconnaisse ce que nous faisons ici, mais sans nous imposer leurs méthodes. On veut une collaboration, pas une soumission ». On assiste ainsi à l'émergence de formes hybrides de gouvernance, fondées sur des compromis pragmatiques entre logique communautaire et cadre institutionnel. La santé devient un espace de négociation, où les rôles, les responsabilités et les règles sont rediscutés. Elle s'érige en levier d'émancipation collective, tout en demeurant un terrain d'interaction stratégique avec les politiques publiques.

Enfin, cette redéfinition du rapport à l'État prend une résonance particulière dans le contexte de crises institutionnelles

ou économiques : elle montre que les communautés ne se contentent pas de « compenser » les carences des dispositifs publics, mais qu'elles sont capables de réinventer des formes viables et légitimes de gestion collective, porteuses de transformation sociale.

4. Les MEFS à l'épreuve de l'institutionnalisation : une lecture critique des dynamiques communautaires en contexte de crise

Les résultats de cette recherche révèlent que les Mécanismes Endogènes de Financement de la Santé (MEFS), loin d'être de simples alternatives locales ou des réponses ponctuelles à la crise, s'inscrivent dans des dynamiques communicationnelles, sociales et politiques complexes, qui interrogent en profondeur les logiques de gouvernance sanitaire actuellement dominantes au Sénégal. Ces dispositifs, souvent conçus et portés par les communautés elles-mêmes, mobilisent des ressources locales, des formes d'organisation collective et des normes sociales enracinées dans les traditions de solidarité et d'entraide. Ils constituent en cela de véritables innovations sociales situées (Escobar, 2008), qui ne se contentent pas de pallier les déficits de l'action publique, mais qui redéfinissent les termes mêmes de la participation, de la légitimité et du pouvoir en matière de santé.

Pourtant, ces formes d'innovation sont encore largement marginalisées dans les cadres normatifs dominants. L'appropriation institutionnelle des MEFS se heurte à des tensions structurelles entre, d'une part, les logiques ascendantes, flexibles et enracinées dans les contextes communautaires, et, d'autre part, les impératifs étatiques de standardisation, de traçabilité et de conformité légale. Ce conflit entre pratiques situées et injonctions bureaucratiques (Mladovsky, 2014) témoigne d'un décalage profond entre les rationalités locales de la gouvernance sanitaire et les attentes de l'État ou des agences internationales. Comme le montrent les données issues du terrain, les logiques orales, symboliques et relationnelles des MEFS s'opposent souvent aux formats écrits, comptables et prescriptifs exigés par les institutions, révélant un malentendu communicationnel structurel.

Ce constat invite à repenser la notion même d'institutionnalisation. S'agit-il d'un processus unidirectionnel d'intégration dans l'appareil d'État, ou peut-on envisager une forme d'institutionnalisation négociée, co-construite, respectueuse des configurations locales ? Les travaux de Bierschenk et Olivier de Sardan (2014) sur la « politique du bricolage » dans les arènes africaines suggèrent qu'il existe une variété de modes de régulation, où des arrangements hybrides, entre normes coutumières et exigences administratives, peuvent donner lieu à des formes efficaces de gouvernance. De même, dans le contexte sénégalais, des études (Criel *et al.*, 2010 ; Ridde, 2012) ont mis en lumière l'importance des dispositifs informels et des pratiques de solidarité dans la viabilité des systèmes de protection sociale de proximité.

Il convient toutefois de nuancer l'enthousiasme autour de ces mécanismes. L'analyse montre que les MEFS ne sont pas exempts d'ambiguités : leur gouvernance peut être inégalitaire, leur fonctionnement vulnérable aux captations politiques locales, et leur légitimité sujette à des conflits d'interprétation. En les idéalisant comme de « pures » expressions de la volonté communautaire, on risque de passer sous silence les rapports de pouvoir internes, les exclusions sociales ou les tensions de genre qu'ils peuvent reproduire. C'est pourquoi une lecture critique s'impose : il faut considérer les MEFS non comme des alternatives en soi, mais comme des arènes politiques, traversées par des intérêts concurrents, où se négocient en permanence les formes du vivre-ensemble.

Enfin, dans un contexte de crise multidimensionnelle, économique, sanitaire, écologique, ces dispositifs ouvrent un espace de réflexion sur la reconfiguration des politiques publiques à partir des marges. Loin de représenter des réponses provisoires, ils pourraient constituer les linéaments d'un nouveau paradigme de gouvernance sanitaire, fondé non pas sur la centralisation, mais sur la reconnaissance de la pluralité des acteurs, des savoirs et des pratiques. Encore faut-il que les institutions acceptent de se décentrer, et que la recherche contribue à documenter et légitimer ces formes d'expérimentation sociale. La discussion engagée ici appelle donc à un changement de focale : il ne s'agit plus de demander

comment « intégrer » les MEFS dans les politiques publiques existantes, mais de se demander dans quelle mesure ces pratiques communautaires peuvent transformer en profondeur les façons de penser et de faire la santé publique au Sénégal et ailleurs.

Conclusion

Cette recherche qualitative menée dans six localités de la région de Kédougou met en lumière la portée communicationnelle, politique et sociale des MEFS en contexte de crise. Loin d'être de simples réponses ponctuelles à l'insuffisance des politiques publiques, ces dispositifs communautaires apparaissent comme des formes hybrides de gouvernance sanitaire, articulant solidarité coutumière, négociation politique locale et stratégies de communication situées.

Les résultats ont montré que les MEFS permettent à des communautés historiquement marginalisées de produire collectivement des normes de gestion de la santé, en s'appuyant sur des pratiques vernaculaires, des langages symboliques, et des arènes de délibération engrangées dans le quotidien. Ce faisant, ils contribuent à redéfinir les rapports entre autonomie locale et action publique, tout en révélant les tensions persistantes entre oralité communautaire et logiques bureaucratiques, entre reconnaissance institutionnelle et informalité revendiquée.

En mobilisant une approche inductive et interprétative, ancrée dans les sciences sociales de la communication, cette étude propose une lecture critique des dynamiques de légitimation, de participation et de co-construction du bien commun en milieu rural sénégalais. Elle appelle à un renouvellement des cadres d'analyse de la gouvernance sanitaire, en intégrant les apports de la communication située, de l'économie morale et des bricolages institutionnels africains.

Plus largement, elle invite les chercheurs, les décideurs et les acteurs du développement à reconnaître la valeur politique et cognitive de ces innovations locales, qui ne se contentent pas de pallier les déficits de l'État, mais inventent, dans l'ordinaire du quotidien, des formes alternatives et potentiellement

transformatrices de gestion collective de la santé. À l'heure où les crises se multiplient, la reconnaissance pleine et entière de ces dispositifs endogènes constitue un enjeu de justice sociale, de viabilité institutionnelle et d'émancipation démocratique.

Bibliographie

- AGRAWAL, Arun (2001). *Common property institutions and sustainable governance of resources*. *World Development*, 29(10), 1649–1672. <https://liberiafti.wordpress.com-content/uploads/2013/08/agrawal_common-property-institutions-sustainable-governance-of-resources1.pdf> [Consulté le 12 août 2025].
- BAYART, Jean-François, & ELLIS, Stephen (2000). *L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion*. *Affaires africaines*, 99(395), 217–267.
- BERNAYS, Edward (1928). *Propaganda*. New York, NYC: H. Liveright.
- BIERSCHENK, Thomas, & OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre (2014). *States at Work: Dynamics of African Bureaucracies*. Leiden.
- BIRKINBINE, Benjamin. J., & Kidd, Dustin. (2020). Re-thinking the communication commons. In *International Journal of Media & Cultural Politics*, 16(2), 152–154.
- BOLTANSKI, Luc, & THÉVENOT, Laurent (2006). *On Justification: Economies of Worth* (trad. C. Porter). Princeton : Princeton University Press.
- BOURDIEU, Pierre. (1991). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Seuil.
- BRAUN, Virginia, & CLARKE, Victoria (2006). *Using thematic analysis in psychology*. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77–101. Londres: Taylor & Francis.
- CAREY, James W. (1989). *Communication as Culture: Essays on Media and Society*. Boston : Unwin Hyman.
- CARBAUGH, Donal. (2007). Cultural discourse analysis: Communication practices and intercultural encounters. In *Journal of Intercultural Communication Research*, 36(3), 167–182.
- CÉFAÏ, Daniel, & TERZI, Cédric (éds.) (2020 [2012]). *L'expérience des problèmes publics*. Paris: Éditions de l'EHESS/OpenEdition Books.
- CHOULIARAKI, Lilie, & FAIRCLOUGH, Norman (1999). *Discourse in Late Modernity: Rethinking Critical Discourse Analysis*. Edimbourg : Edimbourg University Press Books.
- COOREN, François (2001). The organizing property of communication. In *Corporate Communications: An International Journal*, 6(4), 238.
- Craig, Robert. T. (1999). Communication theory as a field. In *Communication Theory*, 9(2), 119–161.

- CRIEL, Bart, BÂ, Abdou Samba, KANE, Fatimata, NOIRHOMME, Marie, & WAELKENS, Marie-Paule (2010). *Une expérience de protection sociale en santé pour les plus démunis : le fonds d'indigence de Dar-Naim en Mauritanie. Studies in Health Services Organisation & Policy*, 26, Anvers : ITGPress.
- DEWEY, John (1927). *The public and its problems*. New-York : Holt Publishers.
- ESCOBAR, Arturo (2008). *Territories of difference: Place, movements, life, redes*. Durham, NC: Duke University Press.
- FASSIN, Didier (2009). Les économies morales revisitées. In *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 64(6), 1237-1266.
- FRASER, Nancy (2001). Recognition without ethics? In *Theory, Culture & Society*, 18(2-3), 21-42.
- HABERMAS, Jürgen (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. Tome 2 : *Pour une critique de la raison fonctionnaliste*; trad. par Jean-Marc Ferry. Paris : Fayard.
- HALLER, Tobias, ACCIAIOLI, Greg, & RIST, Stephan. (2016). Constitutionality: Conditions for crafting local ownership of institution-building processes. In *Society & Natural Resources*, 29(1), 68-87.
- HONNETH, Alex (2000). *La lutte pour la reconnaissance: Pour une grammaire morale des conflits sociaux*, trad. de l'allemand par Pierre Rusch. Paris : Édition du Cerf.
- KEATING, Elisabeth (2001). The ethnography of communication. In Paul Atkinson, Amanda Coffey, Sara Delamont, John Lofland & Lyn Lofland (éds.), *Handbook of ethnography* (pp. 285-301). Los Angeles/London/New Delhi/Singapore: SAGE Publications.
- KVALE, Steinar & BRINKMANN, Svend (2009 [1996]). *InterViews: Learning the craft of qualitative research interviewing*. Los Angeles, CA: Sage Publications.
- DAVID, Geneviève (2022). « L'expérience citoyenne dans la participation à la gouvernance municipale : Un cadre favorable à une communication stratégique basée sur l'émergence d'une relation empathique et durable », Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke.
- MARTINO, Luiz. C. (2025, 14 mai). Systèmes de communication, infrastructures médiatiques et production du commun [Communication présentée au colloque du Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS), 12, 13 et 14 mai 2025]. Montréal/Québec (Canada).

- MASON, Jennifer (2002). *Qualitative researching*. London/Thousand Oaks/New Delhi : Sage Publications.
- MINASSIAN, Guillaume (2011). *Zones grises. Quand les États perdent le contrôle*. Paris: Éditions Autrement.
- MLADOVSKY, Philipa (2014). Why do people drop out of community-based health insurance? Findings from an exploratory household survey in Senegal. In *Social Science & Medicine*, 107, 78-88.
- MOL, Annemarie (2008). *The logic of care: Health and the problem of patient choice*. London: Routledge.
- OSTROM, Elinor. (2010). *La gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles (Governing the commons: The evolution of institutions for collective action)*. Bruxelles/Paris : De Boeck.
- PATTON, Michael Quinn. (2015). *Qualitative research & evaluation methods* (4th ed.). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- PUTNAM, Linda L., & NICOTERA, Anne M. (2009). *Building theories of organization: The constitutive role of communication*. New-York : Routledge.
- RICŒUR, Paul (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Éditions du Seuil.
- RIDDE, Valéry (2012). *L'Accès aux soins de santé en Afrique de l'Ouest: Au-delà des idéologies et des idées reçues*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- ROTHSTEIN, Bo (2011). *The quality of government: Corruption, social trust, and inequality in international perspective*. Chicago, IL: University of Chicago Press.
- SCOTT, James C. (1998). Seeing like a state: How certain schemes to improve the human condition have failed. New Haven: Yale University Press.
- SERVAES, Jan (2008). *Communication for development and social change*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- SILVER, Hilary (1994). Social exclusion and social solidarity: Three paradigms. In *International Labour Review*, 133(5-6), 531-578.
- SUCHMAN, Mark C. (1995). Managing legitimacy: Strategic and institutional approaches. In *The Academy of Management Review*, 20(3), 571-610.
- THOMPSON, Edward P. (1971). The moral economy of the English crowd in the eighteenth century. In *Past & Present*, 50(1), 76-136.
- TRACY, Sarah. J. (2020). *Qualitative research methods: Collecting evidence, crafting analysis, communicating impact* (2nd éd.). New Jersey : John Wiley & sons, Inc.



Revue Africaine de Communication

La Revue Africaine de Communication (RAC), qui s'adresse, entre autres, aux chercheurs, enseignants-chercheurs, doctarrants et professionnels de l'information et de la communication, publie des articles inédits à caractère scientifique dans les domaines des sciences et des technologies de l'information et de la communication.

De plus, elle a pour principal objectif de contribuer, le plus largement possible, au développement des théories et des pratiques portant sur les sciences et les techniques de l'information et de la communication, mais aussi sur l'analyse du discours, le droit, l'éthique et la déontologie des médias. Les domaines de l'information et de la communication sont articulés à d'autres champs disciplinaires tels que les sciences politiques, l'économie, la géopolitique, l'éducation, la sociologie, l'anthropologie, la linguistique, l'analyse du discours, le management, le marketing et la culture dans sa diversité. La RAC, qui se veut un espace de dialogue interdisciplinaire, accepte aussi, dans sa partie Varia, des articles des autres disciplines dont l'intérêt pour le développement des sciences de l'information et de la communication, en particulier, le progrès scientifique, en général, est évident.

Ce numéro spécial de la **Revue Africaine de Communication** se donne, entre autres, pour objectif de réfléchir sur la manière dont les crises contemporaines multiformes modifient profondément les relations dynamiques entre les gouvernants, les acteurs des médias et les citoyens.

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

